

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 mars 2011, 2010 et 2009 (sauf indication contraire, tous les montants sont en millions de dollars canadiens)

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Nature des activités

CAE inc. et ses filiales (la Société) conçoivent, fabriquent et fournissent de l'équipement et des services de simulation, et mettent au point des solutions de formation intégrées pour l'aviation militaire, l'aviation commerciale, les exploitants d'aéronefs d'affaires, les avionneurs, les fournisseurs de formation et de services en soins de santé, ainsi que l'industrie minière. Les simulateurs de vol de CAE reproduisent le fonctionnement de l'avion dans des conditions normales et anormales, ainsi que tout un ensemble de conditions environnementales, grâce à des systèmes visuels couplés à une vaste base de données qui permet de reproduire un grand nombre d'aéroports et d'autres aires d'atterrissage ainsi que les diverses conditions de vol, les mouvements et les sons, de façon que le pilote soit plongé dans un milieu de formation totalement immersif. La Société offre une gamme complète de dispositifs de formation au vol utilisant les mêmes logiciels que ses simulateurs. La Société exploite également un réseau de centres de formation à l'échelle mondiale.

La Société gère ses activités en quatre secteurs :

- i) Produits de simulation – Civil (PS/C) : conçoit, réalise et fournit des simulateurs de vol, des dispositifs de formation et des systèmes visuels pour la formation aéronautique civile;
- ii) Produits de simulation – Militaire (PS/M) : conçoit, réalise et fournit de l'équipement de formation militaire évolué et des outils logiciels pour les forces aériennes, terrestres et navales;
- iii) Formation et services associés – Civil (FS/C) : fournit des services de formation pour l'aviation commerciale et l'aviation d'affaires à l'ensemble du personnel navigant et du personnel au sol ainsi que tous les services qui y sont associés, de même que les résultats des initiatives du programme Nouveaux marchés principaux;
- iv) Formation et services associés – Militaire (FS/M) : fournit des services de formation clés en main, des services de soutien, de la maintenance des systèmes ainsi que des solutions de modélisation et de simulation.

Principes comptables généralement reconnus et présentation des états financiers

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. À certains égards importants, ces principes comptables diffèrent des principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des É.-U.). Les principales différences sont expliquées à la note 27. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction de CAE (la direction) fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et les montants des revenus et des charges de la période concernée. La direction revoit régulièrement ses estimations, particulièrement celles qui se rapportent à la comptabilisation des contrats à long terme, aux durées de vie utile, aux avantages sociaux futurs, aux impôts sur les bénéfices, à la dépréciation d'actifs à long terme, aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à la juste valeur de certains instruments financiers, à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels, d'après la connaissance que la direction a des événements actuels et des mesures que la Société est susceptible de prendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les changements sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont observés.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de CAE inc. et de toutes les filiales dans lesquelles elle détient une participation majoritaire, ainsi que ceux des entités à détenteurs de droits variables dont elle est la principale bénéficiaire. Ils comprennent également la quote-part revenant à la Société de l'actif, du passif et des résultats des coentreprises dans lesquelles la Société détient une participation (voir la note 4). Tous les comptes et opérations intersociétés importants ont été éliminés. Les participations sur lesquelles la Société exerce une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Les placements de portefeuille sont comptabilisés à leur juste valeur sauf s'il n'existe aucun prix coté sur un marché actif.

La Société détermine qu'une entité à détenteurs de droits variables (EDDV) doit être consolidée lorsqu'elle est exposée à la majorité du risque de perte découlant des activités de l'EDDV ou lorsqu'elle peut recevoir la majorité des rendements résiduels de l'EDDV (si aucune partie n'est exposée à la majorité des pertes de l'EDDV), ou les deux (le principal bénéficiaire). La Société révisé le mode de comptabilisation des EDDV lorsque certains événements se produisent, par exemple si des documents constitutifs ou des ententes contractuelles sont modifiés. De plus amples renseignements sont fournis à la note 25.

Constatation des revenus

Accords de prestations multiples

La Société conclut parfois des accords de prestations multiples générateurs de revenus, qui peuvent inclure une combinaison de services de conception, d'ingénierie et de fabrication de simulateurs de vol ainsi que des services de fourniture de pièces de rechange et de maintenance. Un accord de prestations multiples est divisé en plus d'une unité de comptabilisation et les critères de constatation des revenus applicables sont considérés de façon distincte pour les différentes unités de comptabilisation si tous les critères suivants sont réunis :

- i) L'élément livré a une valeur en soi pour le client;
- ii) Il existe une preuve objective et fiable de la juste valeur de l'article ou des articles non livré(s);
- iii) Si l'accord englobe un droit de retour général lié à l'élément livré, la livraison ou le rendement de l'élément non livré est considéré comme probable et est essentiellement contrôlé par le vendeur.

La répartition des revenus d'un accord de prestations multiples se fait selon la juste valeur d'un article non livré, déterminée sur la base du prix vérifiable couramment facturé par la Société pour cet article lorsqu'elle le vend seul. La Société conclut régulièrement des opérations portant uniquement sur la vente de pièces de rechange et de prestations de maintenance, de sorte que le prix de vente individuel des éléments est connu. En ce qui concerne la conception, l'ingénierie et la fabrication des simulateurs de vol, la détermination de la juste valeur des éléments non livrés passe par une évaluation au cas par cas prenant en compte les particularités de chaque transaction.

Contrats à long terme

Les revenus tirés des contrats à long terme visant la conception, l'ingénierie et la fabrication de simulateurs de vol sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'une entente, lorsque le prix est établi ou peut être déterminé et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.

Selon cette méthode, les revenus sont inscrits au fur et à mesure que les coûts connexes sont engagés, d'après le pourcentage des coûts réellement engagés jusqu'ici par rapport au total estimatif des coûts nécessaires à l'achèvement du contrat. Les revenus et les marges constatés peuvent être révisés au fil de l'avancement du contrat. La direction évalue chaque mois les coûts estimatifs nécessaires à l'achèvement, les estimations de l'avancement des travaux ainsi que les revenus et les marges constatés, et ce, pour chaque contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et du bénéfice sur la durée du contrat sont pris en compte dans la période au cours de laquelle il devient manifeste que de tels changements sont requis. Les provisions pour les pertes contractuelles estimatives sont constatées au cours de la période durant laquelle la perte est déterminée. Les pertes contractuelles correspondent à l'excédent des coûts estimatifs totaux sur le total des revenus estimatifs du contrat. Les provisions pour garanties sont inscrites au moment où les revenus sont constatés, d'après l'expérience acquise. L'assistance après la livraison est facturée séparément, et les revenus correspondants sont constatés au cours de la période sur laquelle l'assistance est fournie.

Maintenance des produits

Les revenus tirés des contrats de maintenance sont généralement constatés dans les résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat. Lorsqu'il est évident que des coûts seront engagés selon une autre méthode que la méthode de l'amortissement linéaire, les revenus sont constatés sur la période contractuelle proportionnellement aux coûts qui devraient être engagés pour fournir les services visés par le contrat.

Pièces de rechange

Les revenus tirés de la vente de pièces de rechange sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.

Accords concernant des logiciels

Les revenus tirés des accords visant les licences d'utilisation du logiciel qui ne nécessitent pas d'importantes activités de production, de modification ou de personnalisation sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Les revenus tirés des accords concernant des logiciels à prix fixe et des contrats de personnalisation de logiciels qui nécessitent d'importantes activités de production, de modification ou de personnalisation des logiciels sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux.

Services de formation et de consultation

Les revenus tirés des services de formation et de consultation sont constatés au moment où les services sont rendus lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'une entente, lorsque le prix est établi ou peut être déterminé et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.

Pour les écoles de vol, les programmes de formation des stagiaires sont offerts principalement par voie de cours en salle et de vols sur des appareils. Les revenus sont constatés dans les résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire à l'étape des cours en salle, tandis qu'ils sont constatés en fonction des heures de vol réelles à l'étape des vols sur des appareils.

Incitatifs à la vente

La Société peut fournir des incitatifs à la vente sous forme de crédits, de produits et services gratuits ou de garanties de valeurs résiduelles minimales. En général, les crédits ainsi que les produits et services gratuits sont constatés à leur juste valeur estimative en réduction des revenus ou inclus dans le coût des ventes, respectivement. Les ventes visées par une garantie de valeur résiduelle minimale sont comptabilisées conformément aux critères de comptabilisation applicables aux contrats de location.

Opérations non monétaires

La Société peut aussi conclure des conventions de vente aux termes desquelles la contrepartie monétaire est nulle ou quasi nulle. Les opérations non monétaires sont évaluées selon l'évaluation la plus fiable entre la juste valeur de l'actif donné et la juste valeur de l'actif reçu.

Revenus constatés d'avance

Les paiements en trésorerie reçus et les avances au titre des ententes contractuelles sont comptabilisés dans les revenus constatés d'avance jusqu'à ce que tous les critères de constatation des revenus susmentionnés soient réunis.

Conversion des devises**Établissements étrangers autonomes**

Les actifs et passifs des établissements étrangers autonomes sont convertis de leur monnaie fonctionnelle au dollar canadien aux taux de change en vigueur à la date du bilan, et les gains ou les pertes de change découlant de la conversion sont inclus dans le poste *Cumul des autres éléments du résultat étendu*. Les gains et les pertes résultant de la conversion qui sont liés aux soldes intersociétés à long terme faisant partie de la participation nette globale dans des établissements étrangers et ceux provenant de la conversion de la dette en devises désignée comme une couverture du montant total net de la participation dans des établissements étrangers autonomes sont également inclus dans le poste *Cumul des autres éléments du résultat étendu*. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens pour la période.

Les montants liés à la conversion de devises inclus dans le poste *Cumul des autres éléments du résultat étendu* sont reclassés dans l'état consolidé des résultats lorsque la Société réduit sa participation nette globale dans les établissements étrangers en réduisant le capital ou en réglant les soldes intersociétés à long terme qui font partie de la participation nette globale de la Société.

Opérations en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires ainsi que les éléments des revenus et des charges libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur aux dates des opérations respectives.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de placements très liquides dont l'échéance à l'émission est de 90 jours ou moins.

Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont inscrits au coût, déduction faite d'une provision pour créances douteuses, d'après la recouvrabilité prévue. La Société participe à un programme en vertu duquel elle vend certains de ses comptes débiteurs et de ses contrats en cours à des tiers pour une contrepartie en trésorerie dont le montant peut atteindre 150,0 millions \$, sans recours contre la Société. La Société continue d'agir à titre d'agent de recouvrement. Ces opérations sont comptabilisées lorsqu'il est estimé que la Société a abandonné le contrôle des comptes débiteurs ou des contrats en cours cédés. Les pertes et les gains sur ces opérations sont constatés en résultat. De plus amples renseignements sont fournis à la note 18.

Contrats en cours

Les contrats en cours, comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux, sont évalués en fonction du matériel, de la main-d'œuvre directe, des frais généraux de fabrication pertinents ainsi que des marges contractuelles estimatives (voir le paragraphe sur les comptes débiteurs pour la vente de contrats en cours).

Stocks

Les produits en cours de fabrication sont comptabilisés au coût établi selon la méthode d'identification spécifique du coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux montants. Le coût des produits en cours comprend le matériel, la main-d'œuvre et la répartition des coûts indirects de production en fonction de la capacité d'exploitation normale.

Les matières premières sont évaluées au coût moyen ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux montants. Les pièces de rechange à utiliser dans le cours normal des activités sont évaluées au coût établi selon la méthode d'identification spécifique du coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux montants.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, moins les coûts estimatifs liés à l'achèvement et les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Dans le cas des matières premières et des pièces de rechange, le coût de remplacement constitue généralement la meilleure mesure de la valeur nette de réalisation.

Actifs à long terme**Immobilisations corporelles et amortissement**

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût, moins l'amortissement cumulé, déduction faite de toute perte de valeur. Les durées de vie utile estimatives, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont les suivantes :

	Méthode	Taux/Années
Immeubles et améliorations	Amortissement dégressif/Amortissement linéaire	2,5 à 10 %/10 à 20 ans
Simulateurs	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 10 %)	N'excédant pas 25 ans
Matériel et outillage	Amortissement dégressif/Amortissement linéaire	20 à 35 %/3 à 10 ans
Avions	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 15 %)	N'excédant pas 12 ans
Moteurs d'avion	Basé sur l'utilisation	N'excédant pas 3 000 heures

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle la Société contracte une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation. L'obligation est d'abord mesurée à sa juste valeur, réduite à sa valeur d'actualisation au moyen d'un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit, et les coûts qui en résultent sont capitalisés à la valeur comptable des actifs connexes. Le passif est porté aux résultats. Les coûts rattachés aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont amortis sur la durée de vie utile restante des actifs sous-jacents.

Une obligation conditionnelle connue liée à la mise hors service d'immobilisations, à savoir les activités futures d'enlèvement de l'amiante, ne peut être estimée de façon raisonnable, car la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations quant au moment et à la méthode du règlement de l'obligation. Par conséquent, cette obligation n'a pas été inscrite dans les états financiers consolidés, puisque sa juste valeur ne peut être raisonnablement estimée. Un passif au titre de cette obligation sera constaté dans la période au cours de laquelle des informations suffisantes concernant le moment et la méthode du règlement permettront de faire une estimation raisonnable de la juste valeur du passif en question.

Contrats de location

Les contrats de location qui transfèrent pratiquement tous les avantages et les risques de propriété à la Société sont inscrits à titre de contrats de location-acquisition et classés à titre d'immobilisations corporelles et de dette à long terme. Tous les autres contrats sont classés à titre de contrats de location-exploitation en vertu desquels les coûts de location sont passés en charges selon la méthode linéaire sur toute la durée du contrat. Les gains, déduction faite des coûts de transaction, liés à la cession-bail de simulateurs sont reportés et les gains nets supérieurs à la valeur résiduelle garantie sont amortis sur la durée du contrat. Lorsque, au moment des opérations de cession-bail, la juste valeur des actifs est inférieure à la valeur comptable, la différence est inscrite à titre de perte. La valeur résiduelle garantie sera par la suite constatée dans les résultats à l'expiration de l'accord de cession-bail correspondant, sauf si la Société décide d'exercer ses options de rachat anticipé. Le gain reporté lié à la valeur résiduelle garantie est ensuite porté en diminution du coût de l'actif.

Actifs incorporels ayant une durée de vie définie et amortissement

Les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont initialement inscrits au coût, lequel correspond à leur juste valeur à la date de l'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire pour tous les actifs incorporels sur leur durée de vie estimative, comme suit :

	Période d'amortissement	Période d'amortissement moyenne pondérée
Frais de développement reportés	N'excédant pas 7 ans	5
Appellations commerciales	De 2 à 20 ans	17
Relations avec la clientèle	De 3 à 15 ans	10
Ententes contractuelles avec des clients	De 5 à 12 ans	10
Technologies	De 3 à 15 ans	10
Système de gestion intégré et autres logiciels	De 5 à 10 ans	7
Autres actifs incorporels	De 5 à 20 ans	11

Frais de recherche et de développement (R-D)

Les frais de recherche sont imputés aux résultats consolidés de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont également portés aux résultats de la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent à tous les critères de report. L'aide gouvernementale découlant des activités de recherche et de développement est déduite des frais ou des dépenses en immobilisations connexes. L'amortissement des frais de développement reportés commence lors de la production commerciale du produit.

Capitalisation des intérêts

Les intérêts débiteurs relatifs à la construction de simulateurs, d'immeubles abritant les centres de formation et d'autres actifs incorporels développés à l'interne sont capitalisés dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels. La capitalisation des intérêts cesse lorsque l'actif est achevé et prêt à être utilisé.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme ou les groupes d'actifs à long terme font l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, d'après la comparaison de la valeur comptable aux flux de trésorerie non actualisés estimatifs futurs tirés de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. La perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs ou du groupe d'actifs sur leur juste valeur.

Autres actifs**Encaisse affectée**

En vertu d'ententes de contrats de financement bancaire externes de certaines filiales, de certains contrats de vente gouvernementaux et des ententes d'acquisition d'entreprise, la Société est tenue de retenir un montant d'argent défini à titre de garantie.

Frais de financement reportés

Les frais de financement reportés liés aux facilités de crédit renouvelables non garanties et aux contrats de cession-bail sont inclus dans les autres actifs et amortis selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de financement connexes.

Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et, par conséquent, les résultats d'exploitation de l'entreprise acquise sont inclus dans les états consolidés des résultats à partir de la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des entreprises acquises sur le solde des montants attribués aux actifs identifiables acquis et aux passifs identifiables pris en charge. Une contrepartie supplémentaire éventuelle est comptabilisée à titre d'écart d'acquisition lorsque certaines conditions sont remplies. L'écart d'acquisition est assujéti à un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible.

Le test de dépréciation consiste à comparer la juste valeur des unités d'exploitation de la Société à leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, la Société procède, dans un deuxième temps, à la comparaison de la juste valeur de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation à sa valeur comptable, et constate une perte de valeur égale à l'excédent. La juste valeur d'une unité d'exploitation est calculée en fonction d'une ou de plusieurs mesures de juste valeur, y compris des techniques d'actualisation des flux de trésorerie estimatifs futurs, et des montants estimatifs auxquels l'unité dans son ensemble pourrait être achetée ou vendue au cours d'une opération courante entre des parties intéressées non apparentées. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, cette dernière doit, selon la deuxième étape, être attribuée aux actifs et aux passifs sous-jacents de l'entité, donnant lieu à la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Si la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation excède la juste valeur implicite de cet écart d'acquisition, une perte de valeur égale à l'excédent est alors inscrite en résultat net.

Impôts sur les bénéfices et crédits d'impôt à l'investissement

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser l'impôt sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont déterminés selon les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs.

Cette méthode exige également la constatation des avantages fiscaux futurs tels que les reports prospectifs de pertes d'exploitation nettes dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que ces avantages se réaliseront. Une provision pour moins-value est constituée dans la mesure où, selon la direction, il est plus probable qu'improbable que les avantages fiscaux futurs ne seront pas réalisés.

Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés en appliquant les taux et les lois en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers consolidés des exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

La Société ne constitue pas de provision pour impôts sur les bénéfices non répartis d'établissements étrangers qui ne doivent pas être rapatriés dans un avenir prévisible.

Les crédits d'impôt à l'investissement (CII) découlant des activités de recherche et de développement sont déduits des frais connexes et, par conséquent, sont inclus dans la détermination du bénéfice net lorsqu'il y a une assurance raisonnable que les crédits seront réalisés. Les CII découlant de l'acquisition ou du développement d'immobilisations corporelles et de frais de développement reportés sont déduits du coût de ces actifs et l'amortissement est calculé sur le montant net.

La Société est assujétiée à une vérification fiscale dans divers territoires. La détermination des impôts à payer et des CII à recevoir comporte certaines incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. En conséquence, la Société constitue une provision pour les éventuels impôts à payer et CII à recevoir d'après les estimations les plus probables de la direction. Les différences entre les estimations et les montants réels des impôts et des CII sont inscrites dans les résultats nets au moment où il est possible de les déterminer.

Régimes de rémunération à base d'actions

La Société offre cinq catégories de régimes de rémunération à base d'actions : un régime d'options d'achat d'actions (ROA), un régime d'actionnariat (RA), un régime de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA), un régime de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (RDLT) et un régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme (RDNR). Tous les régimes sont décrits à la note 16.

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur le délai d'acquisition des droits, sauf pour les salariés ayant le droit de prendre leur retraite avant la fin de ce délai, dont la charge de rémunération est comptabilisée sur la période allant de la date d'attribution jusqu'à la date où le salarié a le droit de prendre sa retraite. De plus, si le salarié a le droit de prendre sa retraite à la date d'attribution, la charge de rémunération est constatée à cette date, sauf si le salarié est sous contrat, auquel cas, la charge de rémunération est comptabilisée sur la durée du contrat.

La Société estime la juste valeur des options à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le modèle de Black et Scholes a été élaboré pour évaluer la juste valeur des options négociées n'ayant aucune restriction en matière d'acquisition et étant entièrement transférables. De plus, les modèles d'évaluation exigent généralement la formulation d'hypothèses très subjectives, y compris la volatilité prévue du cours des actions. Selon la méthode de la juste valeur, la charge de rémunération est mesurée à la date d'attribution et constatée sur la durée du service, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Une charge de rémunération est également constatée pour la partie des contributions au RA versée par la Société et pour le nombre d'unités acquises à la date d'attribution à leur évaluation respective pour le RDDVA, le RDLT et le RDNR. Pour le RDDVA et le RDLT, la Société comptabilise un passif selon la méthode de la valeur intrinsèque, et toute variation de la valeur intrinsèque est constatée dans les résultats en fonction du cours des actions ordinaires de la Société. Tout changement ultérieur du cours des actions de la Société influera sur la charge de rémunération. La Société a conclu des swaps sur actions avec une importante institution financière canadienne pour réduire le risque auquel sont exposés ses liquidités et son bénéfice en raison de l'incidence des variations du cours de son action sur ses RDDVA et RDLT.

CAE a l'habitude d'émettre des options et des droits au premier trimestre de chaque exercice ou au moment de l'embauche de nouveaux employés ou de nouvelles nominations. Toute contrepartie payée par les participants aux régimes à l'exercice des options sur actions ou à l'achat d'actions est portée au crédit du capital-actions en plus de toute charge de rémunération à base d'actions connexe.

Avantages sociaux futurs

La Société a des régimes de retraite à prestations déterminées offrant des prestations fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière. Les coûts au titre des services rendus et les obligations découlant des régimes de retraite sont établis par calcul actuariel à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service des salariés et selon les estimations les plus probables de la direction quant au rendement des placements des régimes, à la hausse des salaires et à l'âge de départ à la retraite des salariés. Pour les besoins du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à la juste valeur. L'excédent des gains actuariels nets (pertes) sur 10 % des obligations au titre des prestations et de la juste valeur des actifs des régimes, si ce montant est plus élevé, est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Lorsqu'il y a compression d'un régime de retraite, tous les coûts au titre des services passés non amortis associés à la réduction des services futurs sont constatés immédiatement. L'augmentation ou la baisse des obligations au titre des prestations est également constatée à titre de perte ou de gain, déduction faite des gains ou des pertes actuariels non constatés. Enfin, lorsqu'un événement entraîne simultanément une compression et un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net consolidé attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen dilué d'actions ordinaires en circulation est calculé en tenant compte de la dilution possible si les titres ou d'autres ententes d'émission d'actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires au début de la période ou à la date d'émission, si elle est plus lointaine, à moins qu'ils aient un effet antidilutif. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des options sur actions. La méthode du rachat d'actions est une méthode permettant de constater l'utilisation du produit pouvant être obtenu à la suite de l'exercice d'options et de bons de souscription dans le calcul du résultat dilué par action. Elle suppose que tout produit servirait à acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché durant la période.

Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

Les actifs à long terme destinés à la vente sont mesurés à la valeur comptable ou à la juste valeur diminuée des frais de vente, si cette dernière est inférieure, et ils ne sont pas amortis tant qu'ils sont classés comme étant disponibles à la vente. Les résultats d'exploitation des éléments de la Société qui ont été sortis par vente ou classés comme étant disponibles à la vente sont présentés comme activités abandonnées si les résultats et les flux de trésorerie de ces éléments ont été ou seront éliminés des activités poursuivies par suite de la vente et si la Société ne continuera pas à participer de façon importante à l'exploitation de l'élément après la vente. Un élément d'une entreprise s'entend d'un élément dont les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de l'entreprise, sur le plan de l'exploitation et aux fins de la présentation de l'information financière.

Instruments financiers et relations de couverture

Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés au bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles qui créent et définissent l'instrument financier. À la constatation initiale, tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. Par la suite, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement, comme il est expliqué ci-dessous. Les actifs et les passifs financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, autres passifs financiers ou instruments disponibles à la vente. Le classement est fonction des caractéristiques de l'instrument financier et de l'objet dans lequel il a été acquis.

Instruments détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers qui sont classés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à leur juste valeur évaluée à chaque date de bilan, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats. Ce classement s'applique aux instruments financiers ayant les caractéristiques suivantes :

- Ce sont des dérivés, y compris les dérivés incorporés comptabilisés séparément du contrat hôte, qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture efficaces;
- Ils ont été acquis ou pris en charge principalement en vue de leur revente ou de leur rachat à court terme;
- Ils font partie d'un portefeuille d'instruments financiers qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prises de bénéfices à court terme;
- Ils ont été irrévocablement désignés comme tels par la Société (option de la juste valeur).

Instruments détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et autres passifs financiers

Les instruments financiers qui sont classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances ou comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est pris en compte dans les résultats de la période.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur à chaque date de bilan. Les gains et les pertes non réalisés, y compris les variations des taux de change, sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu de la période au cours de laquelle ils surviennent et sont virés aux résultats lorsque les actifs sont décomptabilisés ou qu'une moins-value durable est enregistrée. Les titres qui sont classés comme disponibles à la vente et qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût.

Par conséquent, les classements suivants ont été établis :

- i) La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse affectée et tous les instruments dérivés sont classés dans les instruments détenus à des fins de transaction;
- ii) Les comptes débiteurs, les contrats en cours, les comptes débiteurs à long terme et les avances sont classés dans les prêts et créances, sauf ceux que la Société a l'intention de vendre immédiatement ou à court terme, qui sont classés dans les instruments détenus à des fins de transaction;
- iii) Les placements de portefeuille sont classés dans les instruments disponibles à la vente;
- iv) Les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, ainsi que les obligations au titre des contrats de location-acquisition sont classés dans les autres passifs financiers et sont tous évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- v) Jusqu'à présent, la Société n'a classé aucun actif financier comme étant détenu jusqu'à son échéance.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction directement liés à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que ceux classés comme étant détenus à des fins de transaction) sont inclus dans la juste valeur initialement comptabilisée pour ces instruments financiers. Ces coûts sont amortis aux résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers doivent faire l'objet d'une compensation, et le solde net doit être présenté au bilan consolidé lorsque la Société a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Comptabilité de couverture

Documentation

Lors de la mise en place d'une relation de couverture, si la Société choisit d'appliquer la comptabilité de couverture, elle doit constituer une documentation officielle concernant la désignation de la couverture, les objectifs de gestion des risques, la relation de couverture entre l'élément couvert et l'élément de couverture, ainsi que la méthode d'appréciation de l'efficacité de la couverture, laquelle doit être raisonnablement assurée pour la durée de la relation de couverture. La Société évalue formellement, lors de la mise en place d'une relation de couverture et en continu, si les dérivés utilisés dans les opérations de couverture offrent une compensation efficace des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Méthode de comptabilisation

Lorsque les dérivés sont désignés comme couvertures, la Société les classe comme : a) couvertures de l'exposition aux variations de la juste valeur des actifs ou des passifs comptabilisés ou des engagements fermes (couvertures de juste valeur); ou b) couvertures de l'exposition aux variations hautement probables de flux de trésorerie, attribuables à un actif ou à un passif comptabilisé, à un engagement ferme ou à une opération prévue (couvertures de flux de trésorerie).

Couverture de juste valeur

Dans le cas des relations de couverture de juste valeur en cours, les gains ou pertes qui apparaissent à l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture dérivés sont enregistrés dans les résultats, et la valeur comptable des éléments couverts est rajustée pour tenir compte des gains et des pertes attribuables aux risques couverts, qui sont enregistrés dans les résultats.

Couverture de flux de trésorerie

La portion efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée au résultat étendu. Tout gain ou perte de juste valeur lié à la portion inefficace est immédiatement comptabilisé dans les résultats. Les montants cumulés aux autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans les résultats de la période au cours de laquelle l'élément couvert a un impact sur les résultats nets. Cependant, lorsque les opérations prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'actifs non financiers (par exemple, des stocks ou des immobilisations corporelles), les gains et les pertes antérieurement reportés dans les autres éléments du résultat étendu sont inclus dans la valeur comptable initiale des actifs non financiers acquis ou des passifs non financiers pris en charge. En fin de compte, les montants reportés sont comptabilisés dans les résultats à mesure que les actifs non financiers connexes sont décomptabilisés ou amortis.

La comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement lorsque la relation de couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture ou que l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu. Tout gain ou perte cumulé dans les autres éléments du résultat étendu à ce moment demeure dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'élément couvert soit éventuellement comptabilisé aux résultats. Lorsqu'il est probable qu'une opération couverte ne surviendra pas, le gain ou la perte qui était cumulé dans les autres éléments du résultat étendu est immédiatement transféré aux résultats.

Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes

La Société a désigné certains passifs à long terme comme couvertures de sa participation totale nette dans des établissements étrangers autonomes dont les activités sont libellées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la Société. La partie du gain ou de la perte sur l'élément de couverture qui est considérée comme constituant une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, nette d'impôts, et se limite à l'écart de conversion sur la participation nette.

Résultat étendu

Le résultat étendu correspond à la variation des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les propriétaires.

Les autres éléments du résultat étendu comprennent les revenus, charges, gains et pertes qui sont constatés dans le résultat étendu, mais qui sont exclus des résultats. Ils correspondent aux variations nettes des gains et pertes de change non réalisés sur la conversion des états financiers d'établissements étrangers autonomes, aux variations nettes des gains ou pertes sur les éléments désignés comme couvertures d'investissements nets et comme couvertures de flux de trésorerie, aux reclassements au bénéfice ou aux actifs ou passifs non financiers connexes, et aux variations nettes des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente, ainsi qu'aux ajustements d'impôts.

Aide gouvernementale

Les contributions d'Industrie Canada aux termes du programme Partenariat technologique Canada (PTC) et des programmes d'Investissement Québec pour les frais engagés à l'égard du projet Nouveaux marchés principaux, du projet Phœnix et des programmes antérieurs de R-D sont inscrites à titre de réduction des coûts ou de réduction des dépenses capitalisées.

L'obligation de remboursement des contributions gouvernementales est constatée lorsque les conditions sont réunies. Ces remboursements sont constatés dans les états consolidés des résultats lorsque les redevances sont exigibles.

La Société constate la participation du gouvernement du Canada au projet Falcon à titre d'obligation à long terme portant intérêt. L'évaluation initiale du passif comptable constaté au titre du remboursement au prêteur est actualisée au moyen des taux d'intérêt alors en vigueur sur le marché pour un instrument semblable (en ce qui concerne la devise, l'échéance, le type de taux d'intérêt, les garanties ou d'autres facteurs) ayant une note de crédit similaire. L'écart entre la valeur nominale de l'obligation à long terme et sa valeur actualisée est inclus dans les contributions gouvernementales, qui sont inscrites à titre de réduction des coûts ou de réduction des dépenses capitalisées.

Indemnités de départ, prestations de cessation d'emploi et coûts rattachés aux activités de retrait ou de sortie

La Société comptabilise les indemnités de départ qui ne sont pas acquises lorsqu'une décision de licenciement est prise. Les prestations spéciales de cessation d'emploi sont comptabilisées lorsque la direction s'engage envers un plan stipulant toutes les mesures importantes qui devront être prises, et l'information concernant ces prestations de cessation d'emploi est communiquée aux salariés avec suffisamment de détails pour leur permettre de déterminer le type et le montant des prestations qu'ils recevront. Tous les autres coûts associés aux activités de restructuration, de retrait et de sortie sont constatés dans la période pendant laquelle ils ont été engagés.

Information à fournir sur les garanties

La Société fournit toute l'information concernant certains types de garanties pouvant exiger des paiements en cas de réalisation de certains événements futurs stipulés. Dans le cours normal de ses activités, CAE émet des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution.

NOTE 2 – MODIFICATION FUTURE DE NORMES COMPTABLES

Pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2011, la Société cessera de préparer ses états financiers consolidés conformément aux PCGR du Canada énoncés dans la Partie V du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité* (« PCGR du Canada ») et adoptera comme référentiel comptable les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et énoncées dans la Partie I du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité*. En conséquence, les présents états financiers consolidés ne présentent aucune modification aux PCGR du Canada pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} avril 2011. La Société ne prévoit pas publier d'états financiers établis conformément aux PCGR du Canada dans les périodes à venir.

NOTE 3 – ACQUISITIONS ET REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES**Acquisitions au cours de l'exercice 2011**

La Société a effectué des transactions pour une contrepartie totale de 79,0 millions \$ versée sous forme de trésorerie, frais d'acquisition compris. Le coût total ne comprend pas une contrepartie supplémentaire éventuelle de 5,6 millions \$ liée à certaines conditions.

Datamine Corporate Limited

La Société a acquis Datamine Corporate Limited (Datamine). Datamine est un fournisseur de services et de logiciels d'optimisation des mines.

Academia Aeronautica de Evora S.A.

La Société a acquis la participation sans contrôle restante dans l'Academia Aeronautica de Evora S.A.

Century Systems Technologies Inc.

La Société a acquis Century Systems Technologies inc. (Century). Century est un fournisseur de systèmes de gouvernance et de gestion des données géologiques desservant l'industrie minière.

Division Technology Assisted Learning de RTI International

La Société a acquis les actifs de la division Technology Assisted Learning (TAL) de RTI International. TAL conçoit, construit et livre des dispositifs d'entraînement à la maintenance de même que des entraîneurs virtuels de bureau.

Activités de formation de CHC Helicopter

La Société a acquis les actifs des activités de formation de CHC Helicopter. CAE sera responsable de la formation de pilotes d'hélicoptères et d'ingénieurs de maintenance de même que de la fourniture de formation générale, de dotation en pilotes et de certaines formations aux missions de recherche et de sauvetage.

Les répartitions du prix d'achat de Datamine, Century, TAL et les activités de formation de CHC Helicopter sont provisoires et devraient être finalisées dans un avenir prochain.

Au cours de l'exercice 2011, la Société a comptabilisé un prix d'achat supplémentaire de 1,7 million \$ pour des acquisitions réalisées au cours des exercices antérieurs. La contrepartie supplémentaire résiduelle qui pourrait devoir être payée pour les acquisitions de 2010 si certaines conditions sont réunies s'élève à 26,9 millions \$.

Acquisitions au cours de l'exercice 2010

La Société a effectué des transactions pour une contrepartie totale de 30,7 millions \$ versée sous forme de trésorerie, frais d'acquisition compris mais compte non tenu du solde du prix d'achat.

Division Défense, sécurité et aérospatiale de Bell Aliant

La Société a acquis la division Défense, sécurité et aérospatiale (DSA) de Bell Aliant au moyen d'une convention d'achat d'actifs. La division DSA fournit des logiciels et des systèmes de simulation, de formation, de défense et de gestion intégrée de l'information sur le cycle de vie en temps réel aux industries de l'aérospatiale et de la défense. L'ajustement du fonds de roulement n'est pas encore arrêté et est actuellement contesté.

Seaweed Systems inc.

La Société a acquis Seaweed Systems inc. (Seaweed). Seaweed offre des solutions graphiques intégrées pour le marché militaire et le marché de l'aéronautique, et se spécialise dans le développement de pilotes graphiques critiques sur le plan de la sécurité.

ICCU Imaging inc.

La Société a acquis ICCU Imaging inc. (ICCU). ICCU se spécialise dans le développement de matériel pédagogique multimédia et dans la prestation de solutions pédagogiques afin d'aider les professionnels de la santé à pratiquer une échographie dirigée au chevet du patient.

Solutions de formation en imagerie médicale virtuelle VIMEDIX inc.

La Société a acquis Solutions de formation en imagerie médicale virtuelle VIMEDIX inc. (VIMEDIX). VIMEDIX se spécialise dans le développement de simulateurs d'échocardiographie transthoracique basés sur une technologie de réalité virtuelle et de solutions de formation de pointe en échographie fondée sur la simulation.

Simulation médicale d'Immersion Corporation

La Société a acquis une partie de l'unité de simulation médicale d'Immersion Corporation (Immersion) au moyen d'une convention d'achat d'actifs. L'unité de simulation médicale d'Immersion conçoit, fabrique et commercialise des systèmes de formation assistée par ordinateur utilisant la simulation et la réalité virtuelle, qui permettent aux cliniciens et aux étudiants de pratiquer et d'améliorer leurs compétences en micromanipulation chirurgicale.

Acquisitions au cours de l'exercice 2009

La Société a effectué des transactions pour une contrepartie totale de 64,3 millions \$, frais d'acquisition compris, versée principalement sous forme de trésorerie totalisant 43,9 millions \$ et de la prise en charge de titres d'emprunt de 20,4 millions \$.

Sabena Flight Academy

La Société a fait l'acquisition de la Sabena Flight Academy (Sabena). Sabena propose la formation des stagiaires, la formation évoluée et la consultation dans le domaine de l'aéronautique aux compagnies aériennes et aux candidats pilotes indépendants.

Academia Aeronautica de Evora S.A.

La Société a porté sa participation dans l'Academia Aeronautica de Evora S.A. (AAE) à 90 % pour une contrepartie autre qu'en trésorerie.

Kestrel Technologies Pte Ltd

La Société a fait l'acquisition de Kestrel Technologies Pte Ltd (Kestrel), qui fournit des services professionnels et de consultation, et des services de soutien technique et de maintenance de simulateurs.

Sommaire de l'actif acquis et du passif pris en charge

<i>(en millions)</i>	2011	2010	2009
Actif à court terme ¹⁾	23,0 \$	17,9 \$	12,9 \$
Passif à court terme	(21,1)	(17,0)	(25,4)
Immobilisations corporelles	8,9	1,1	40,2
Autres actifs	1,1	–	–
Actifs incorporels			
Appellations commerciales	0,8	–	0,1
Technologies	8,3	7,2	–
Relations avec la clientèle	17,0	9,6	10,9
Autres actifs incorporels	–	5,3	–
Écart d'acquisition ²⁾	37,6	23,3	21,7
Impôts sur les bénéfices futurs	(1,7)	(2,5)	6,4
Dette à long terme	–	–	(19,6)
Passif à long terme	(1,5)	(0,2)	(4,0)
Juste valeur de l'actif net acquis, abstraction faite de la position de trésorerie à l'acquisition	72,4 \$	44,7 \$	43,2 \$
Position de trésorerie à l'acquisition	6,6	0,4	5,4
Juste valeur de l'actif net acquis	79,0 \$	45,1 \$	48,6 \$
Déduire : Prix d'achat à payer	–	(14,4)	–
Valeur comptable d'un investissement à la date d'acquisition	–	–	(4,5)
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	(0,2)
Contrepartie totale en trésorerie pour les acquisitions au cours de l'exercice	79,0 \$	30,7 \$	43,9 \$
Ajouter : Contrepartie supplémentaire liée à des acquisitions d'exercices antérieurs	1,7	4,4	3,0
Contrepartie totale en trésorerie ³⁾	80,7 \$	35,1 \$	46,9 \$

¹⁾ Abstraction faite de la position de trésorerie.

²⁾ Cet écart d'acquisition comprend un montant de 13,3 millions \$ déductible aux fins fiscales (17,2 millions \$ en 2010; néant en 2009).

³⁾ La contrepartie totale en trésorerie pour les acquisitions effectuées en 2011, en 2010 et en 2009 inclut les frais d'acquisition de 2,5 millions \$, de 2,7 millions \$ et de 2,7 millions \$, respectivement.

L'actif net des activités de formation de CHC Helicopter, de Century, de Datamine, d'Immersion, de VIMEDIX, d'ICCU, de Sabena et d'AAE est inclus dans la division Formation et services associés – Civil. L'actif net de TAL, de Seaweed et de Kestrel est inclus dans la division Produits de simulation – Militaire. L'actif net de DSA est séparé entre les divisions Produits de simulation – Militaire, et Formation et services associés – Militaire.

Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple, en prenant les résultats d'exploitation en compte à partir de la date de l'acquisition.

NOTE 4 – PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

Les bilans consolidés ainsi que les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie de la Société tiennent compte, sur la base d'une consolidation proportionnelle, de l'incidence de ses participations dans des coentreprises, soit celles de 49 % dans Zhuhai Xiang Yi Aviation Technology Company Limited, de 50 % dans Helicopter Training Media International GmbH, de 25 % dans Helicopter Flight Training Services GmbH, de 50 % dans le centre Emirates-CAE Flight Training, de 49 % dans Embraer CAE Training Services LLC, de 50 % dans HATSOFF Helicopter Training Private Limited, de 51 % dans National Flying Training Institute Private Limited, de 50 % dans CAE Flight Training (India) Private Limited, de 50 % dans Rotorsim S.r.l. (depuis l'exercice 2010), de 49 % dans Embraer CAE Training Services (R.-U.) Limited (depuis l'exercice 2010), de 47 % dans China Southern West Australia Flying College (depuis l'exercice 2011) et de 50 % dans CAE-Lider Training do Brasil Ltda (depuis l'exercice 2011).

Hormis la coentreprise Helicopter Training Media International GmbH, dont les activités consistent essentiellement en la conception, la fabrication et la fourniture de produits de pointe pour la formation sur hélicoptères militaires, les activités des autres coentreprises sont axées sur la prestation de services de formation et de services associés aussi bien à l'aviation civile que militaire.

L'incidence des coentreprises sur les états financiers consolidés de la Société s'établit comme suit :

<i>(en millions)</i>	2011	2010	2009
Actif			
Actif à court terme	67,6 \$	54,0 \$	58,4 \$
Immobilisations corporelles et autres actifs à long terme	264,6	238,6	240,3
Passif			
Passif à court terme	49,0	33,4	44,9
Dette à long terme (y compris la partie à court terme)	123,1	117,2	120,4
Gains reportés et passif à long terme	8,4	7,3	4,5
Résultats			
Revenus	90,4 \$	89,1 \$	78,9 \$
Bénéfice net	21,4	21,4	17,7
Résultat d'exploitation sectoriel			
Produits de simulation – Militaire	2,8	5,1	6,0
Formation et services associés – Civil	16,1	15,4	14,5
Formation et services associés – Militaire	11,0	6,8	(0,9)
Flux de trésorerie nets liés aux :			
Activités d'exploitation	30,1 \$	25,4 \$	41,3 \$
Activités d'investissement	(15,0)	(29,4)	(40,1)
Activités de financement	3,9	6,7	34,6

NOTE 5 – COMPTES DÉBITEURS

Les comptes débiteurs sont portés au bilan consolidé, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Cette provision est constituée sur la base des meilleures estimations de la Société à l'égard du recouvrement final des soldes dont la perception est incertaine. Divers indices peuvent signaler une incertitude quant à la probabilité de perception des sommes dues, notamment la détérioration de la solvabilité d'un client ou un retard de paiement au-delà des modalités de règlement convenues par contrat. La direction revoit régulièrement les comptes débiteurs, assure le suivi des soldes en souffrance et évalue la pertinence de la provision pour créances douteuses.

Les comptes débiteurs se présentent comme suit :

<i>(en millions)</i>	2011	2010
Comptes clients en souffrance, mais non douteux		
1-30 jours	32,6 \$	18,2 \$
31-60 jours	24,0	11,8
61-90 jours	9,1	9,3
Plus de 90 jours	18,0	16,8
Total	83,7 \$	56,1 \$
Provision pour créances douteuses	(6,0)	(5,6)
Comptes clients courants	113,5	84,9
Comptes débiteurs non facturés	39,0	31,7
Actifs dérivés	18,9	27,9
Autres comptes débiteurs	47,8	42,5
Total des comptes débiteurs	296,9 \$	237,5 \$

Le tableau suivant présente les variations de la provision pour créances douteuses :

<i>(en millions)</i>	2011	2010
Provision pour créances douteuses au début de l'exercice	(5,6) \$	(8,2) \$
Ajouts	(3,2)	(3,8)
Radiations	3,0	5,1
Écart de change	(0,2)	1,3
Provision pour créances douteuses à la fin de l'exercice	(6,0) \$	(5,6) \$

NOTE 6 – STOCKS

<i>(en millions)</i>	2011	2010
Travaux en cours	83,8 \$	87,8 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	41,3	39,1
	125,1 \$	126,9 \$

Le montant des stocks comptabilisé à titre de coût des ventes était le suivant :

<i>(en millions)</i>	2011	2010
Travaux en cours	82,9 \$	76,8 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	23,7	27,5
	106,6 \$	104,3 \$

NOTE 7 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions)</i>	2011			2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	23,5 \$	– \$	23,5 \$	23,6 \$	– \$	23,6 \$
Immeubles et améliorations	292,4	113,3	179,1	280,2	101,8	178,4
Simulateurs	1 013,9	236,2	777,7	953,0	208,5	744,5
Matériel et outillage	189,8	134,7	55,1	206,4	150,1	56,3
Avions et moteurs d'avion	20,8	7,9	12,9	14,7	4,1	10,6
Actifs visés par des contrats de location-acquisition ¹⁾	39,0	11,4	27,6	37,5	11,1	26,4
Actifs en construction	104,2	–	104,2	107,4	–	107,4
	1 683,6 \$	503,5 \$	1 180,1 \$	1 622,8 \$	475,6 \$	1 147,2 \$

¹⁾ Comprend des simulateurs, du matériel et de l'outillage ainsi qu'un immeuble.

La période moyenne restante d'amortissement pour les simulateurs est de 15 ans.

NOTE 8 – ACTIFS INCORPORELS

<i>(en millions)</i>	2011			2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Frais de développement reportés	78,8 \$	33,6 \$	45,2 \$	63,6 \$	33,4 \$	30,2 \$
Appellations commerciales	12,5	5,3	7,2	12,1	4,4	7,7
Relations avec la clientèle	58,0	10,5	47,5	35,3	6,1	29,2
Ententes contractuelles avec des clients	7,5	4,9	2,6	7,1	4,5	2,6
Technologies	34,8	10,1	24,7	26,4	7,2	19,2
Système de gestion intégré (ERP) et autres logiciels	78,2	32,8	45,4	43,6	14,2	29,4
Autres actifs incorporels	10,0	3,8	6,2	10,1	3,0	7,1
	279,8 \$	101,0 \$	178,8 \$	198,2 \$	72,8 \$	125,4 \$

L'historique des actifs incorporels s'établit comme suit :

<i>(en millions)</i>	2011	2010
Solde au début de l'exercice	125,4 \$	99,5 \$
Acquisitions (note 3)	26,1	22,1
Ajouts aux frais de développement reportés ¹⁾	18,5	11,2
ERP et autres acquisitions de logiciels	19,6	10,0
Autres ajouts	7,3	5,8
Amortissement	(17,3)	(14,7)
Écart de change	(0,8)	(8,5)
Solde à la fin de l'exercice	178,8 \$	125,4 \$

¹⁾ Déduction faite des contributions gouvernementales (voir la note 22).

L'amortissement annuel estimatif pour les cinq prochains exercices s'élèvera à environ 17,1 millions \$.

NOTE 9 – ÉCART D'ACQUISITION

<i>(en millions)</i>	PS/C	FS/C	PS/M	FS/M	2011 Total
Solde au début de l'exercice	– \$	29,8 \$	95,2 \$	36,9 \$	161,9 \$
Acquisitions (note 3)	–	29,6	10,1	–	39,7
Écart de change	–	0,1	(2,5)	(0,7)	(3,1)
Solde à la fin de l'exercice	– \$	59,5 \$	102,8 \$	36,2 \$	198,5 \$

<i>(en millions)</i>	PS/C	FS/C	PS/M	FS/M	2010 Total
Solde au début de l'exercice	– \$	27,6 \$	87,9 \$	43,6 \$	159,1 \$
Acquisitions (note 3)	–	7,2	21,5	–	28,7
Écart de change	–	(5,0)	(14,2)	(6,7)	(25,9)
Solde à la fin de l'exercice	– \$	29,8 \$	95,2 \$	36,9 \$	161,9 \$

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS

<i>(en millions)</i>	2011	2010
Encaisse affectée	10,6 \$	16,2 \$
Loyers payés d'avance à un placement de portefeuille	81,6	45,6
Avances consenties à un placement de portefeuille	26,1	21,7
Investissement dans des placements de portefeuille	1,4	1,4
Frais de financement reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé de 19,8 \$ (18,8 \$ en 2010)	3,1	1,4
Comptes débiteurs à long terme	18,1	3,9
Actifs au titre des prestations constituées (note 23)	41,8	29,9
Actifs dérivés à long terme	11,6	15,1
Autres, déduction faite de l'amortissement cumulé de 9,7 \$ (8,7 \$ en 2010)	7,3	6,3
	201,6 \$	141,5 \$

NOTE 11 – COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

<i>(en millions)</i>	2011	2010
Comptes créditeurs	274,3 \$	235,7 \$
Passifs au titre des contrats	59,9	46,2
Passifs dérivés	12,4	9,3
Impôts sur les bénéfices à payer	12,9	6,5
Autres charges à payer	167,6	170,1
Comptes créditeurs et charges à payer	527,1 \$	467,8 \$

NOTE 12 – FACILITÉS D'EMPRUNT

Le tableau qui suit présente la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction :

<i>(en millions)</i>	2011	2010
	Montant net	Montant net
Total de la dette avec recours	370,5 \$	294,7 \$
Total de la dette sans recours ¹⁾	104,0	198,0
Total de la dette à long terme	474,5 \$	492,7 \$
Déduire :		
Partie à court terme de la dette à long terme	26,3	40,1
Partie à court terme des contrats de location-acquisition	4,4	11,0
	443,8 \$	441,6 \$

¹⁾ La dette sans recours est une dette d'une filiale, pour laquelle le recours est limité à l'actif, à la participation et à l'engagement de cette filiale et non à celui de CAE inc.

La dette avec recours se détaille comme suit :

<i>(en millions)</i>	2011	2010
	Montant net	Montant net
i) Billets de premier rang (33,0 \$US échéant en juin 2012), versements semestriels d'intérêt en juin et en décembre au taux fixe de 7,76 %	34,2 \$	37,1 \$
ii) Billets de premier rang (15,0 \$ et 45,0 \$US échéant en juin 2016 et 60,0 \$US échéant en juin 2019), versements semestriels d'intérêt en juin et en décembre au taux fusionné moyen de 7,14 %	117,0	121,5
iii) Facilités de crédit à terme non garanties renouvelables échéant en avril 2013 (450,0 \$US) (400 \$US et 100 € en 2010)	-	-
iv) Emprunts à terme échéant en mai et en juin 2011 (encours de 1,6 € et de 0,3 € au 31 mars 2011 et encours de 7,4 € et de 1,5 € au 31 mars 2010), taux d'intérêt implicite de 4,60 %	2,6	12,2
v) Obligations de Grapevine Industrial Development Corporation, échéant en avril 2013 (19,0 \$US), taux d'intérêt de 0,55 % (1,35 % en 2010)	18,5	19,3
vi) Obligations de Miami Dade County, échéant en mars 2024 (11,0 \$US), taux d'intérêt de 0,34 % (0,47 % en 2010)	10,7	11,2
vii) Obligations découlant de contrats de location-acquisition, échéant à diverses dates entre juillet 2010 et octobre 2022, taux d'intérêt variant de 1,65 % à 6,09 %	29,8	35,1
viii) Emprunt à terme échéant en juin 2014 (encours de 17,5 \$US et de 7,3 £ au 31 mars 2011 et encours de 22,1 \$US et de 8,7 £ au 31 mars 2010)	27,7	-
Emprunt à terme échéant en juin 2018 (encours de 43,2 \$US et de 8,5 £ au 31 mars 2011 et encours de 43,2 \$US et de 8,5 £ au 31 mars 2010)	53,2	-
Le taux combiné du coupon pour la dette après swap se situe à 7,9 %		
ix) Obligation R-D de la part d'un organisme gouvernemental échéant en juillet 2029	28,8	9,1
x) Emprunt à terme échéant en décembre 2017 (encours de 9,2 € au 31 mars 2011 et de 9,7 € au 31 mars 2010), taux d'intérêt variable assorti d'un plancher de 2,5 %	12,6	13,3
xi) Emprunts à terme échéant en janvier 2020 et en janvier 2022 (encours de 6,3 € au 31 mars 2011 et de 6,0 € au 31 mars 2010), taux d'intérêt variable fondé sur le TIBEUR majoré d'une marge	8,4	8,1
xii) Facilité de crédit échéant en janvier 2015 (encours de 1,5 \$ et 458,4 roupies au 31 mars 2011 et de 362,7 roupies au 31 mars 2010), taux d'intérêt variable	11,5	8,2
xiii) Autres dettes, échéant à diverses dates entre avril 2010 et septembre 2016, taux d'intérêt moyen d'environ 5,22%	15,5	19,6
Total de la dette avec recours	370,5 \$	294,7 \$

- i) Dans le cadre d'un placement privé, la Société a emprunté 33,0 millions \$US. Ces billets de premier rang non garantis ont égalité de rang avec les financements bancaires à terme. La Société a conclu un swap de taux d'intérêt aux termes duquel le taux d'intérêt fixe a été échangé contre l'équivalent du TIOL à trois mois majoré de 3,6 %.
- ii) Représente des billets de premier rang non garantis de 15,0 millions \$ et de 105,0 millions \$US émis au moyen d'un placement privé. Les billets sont assortis d'une durée moyenne à l'émission de 8,5 ans. La Société a désigné son billet de premier rang, dont la valeur totalise 105,0 millions \$US, comme couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes, ce montant étant utilisé pour gérer l'exposition au risque de change lié à ces placements.
- iii) Représente une facilité de crédit renouvelable consentie de 450,0 millions \$US avec la possibilité de porter le montant total à 650,0 millions \$US. La facilité est assortie de clauses qui exigent un ratio de couverture des charges fixes minimal et un ratio de couverture de la dette maximal. Le taux d'intérêt applicable de cette facilité de crédit à terme renouvelable est au gré de la Société, selon le taux préférentiel, le taux des acceptations bancaires ou le TIOL majoré d'une marge qui dépend de la notation de crédit attribuée par les services de notation de Standard & Poor's. Le 1^{er} avril 2011, la Société a modifié l'entente afin de repousser la date d'échéance de deux ans, celle-ci passant d'avril 2013 à avril 2015. En outre, la marge s'ajoutant au TIOL a été réduite afin de tenir compte des prix actuels du marché.
- iv) La Société et Iberia Lineas de España ont fusionné leurs activités de formation aéronautique en Espagne. Le capital doit être remboursé trimestriellement sur la durée du financement. Au 31 mars 2011, la valeur comptable nette des simulateurs faisant l'objet du financement était d'environ 63,8 millions \$ (46,3 millions €) [67,7 millions \$ (49,3 millions €) en 2010].
- v) Les taux sont établis annuellement par un négociateur, d'après la conjoncture du marché. Une lettre de crédit a été établie en guise de soutien des obligations pour l'encours des emprunts. Le taux d'intérêt combiné est de 3,05 % (2,35 % en 2010).
- vi) Le taux est un taux variable redéfini toutes les semaines. Une lettre de crédit a été établie en guise de soutien des obligations pour l'encours de l'emprunt. Le taux d'intérêt combiné est de 2,84 % (1,47 % en 2010).
- vii) Ces contrats de location-acquisition se rapportent à la location de diverses pièces de matériel, de simulateurs et d'un immeuble.
- viii) Représente un financement de premier rang pour deux centres de formation pour l'aviation civile. La tranche A est remboursée par versements trimestriels de capital et d'intérêt tandis que la tranche B fait l'objet d'un l'amortissement trimestriel qui débutera en juillet 2014. Au cours de l'exercice 2011, la Société a sorti ces emprunts à terme de la dette sans recours et les a convertis en dette avec recours à hauteur d'un montant net de 89,5 millions \$ en 2010.
- ix) Représente une obligation à long terme portant intérêt de la part du gouvernement du Canada en raison de sa participation dans le projet Falcon, un programme de R-D qui se poursuivra sur cinq ans, pour un montant maximal de 250,0 millions \$. Le montant total constaté à la fin de l'exercice 2011 s'est établi à 85,5 millions \$ (33,8 millions \$ en 2010) (voir la note 1). La valeur actualisée de la dette était de 28,8 millions \$ au 31 mars 2011 (9,1 millions \$ en 2010).
- x) Représente la quote-part revenant à la Société de la dette de Rotorsim S.r.l., qui totalise 12,7 millions \$ (9,2 millions €). Rotorsim S.r.l. a refinancé sa dette à l'exercice 2011.
- xi) Représente une convention d'emprunt de 8,7 millions \$ (6,3 millions €) aux fins du financement d'une filiale de la Société. La Société a ajouté une nouvelle tranche de financement à l'exercice 2011.
- xii) Représente une facilité de financement visant certaines des activités de la Société en Inde. La facilité de financement comprend un emprunt à terme pouvant atteindre 10,2 millions \$ (470,0 millions de roupies) et des facilités de fonds de roulement pouvant atteindre 2,7 millions \$ (125,0 millions de roupies). Les prélèvements peuvent être effectués en roupies ou dans toute autre monnaie importante qui est acceptable pour le prêteur.
- xiii) Les autres dettes comprennent une facilité non garantie assurant le financement des coûts d'établissement du système de gestion intégré (ERP). La facilité sera remboursée au moyen de versements mensuels sur sept ans à compter de la fin du premier mois suivant chaque prélèvement trimestriel.

La dette sans recours se détaille comme suit :

<i>(en millions)</i>	2011	2010
	Montant net	Montant net
i) Emprunt à terme garanti de 12,7 £, échéant en octobre 2016 (encours de 2,5 £ au 31 mars 2011 et de 3,0 £ au 31 mars 2010), taux d'intérêt qui se rapproche du TIOL majoré de 0,95 %	3,9 \$	4,6 \$
ii) Emprunt à terme échéant en décembre 2019 (encours de 41,8 € au 31 mars 2011 et de 43,9 € au 31 mars 2010), taux d'intérêt fondé sur le TIBEUR et, en vertu d'un swap, taux d'intérêt fixe de 4,80 %	56,8	59,4
iii) Emprunts à terme échéant à diverses dates jusqu'en août 2014 (encours de 17,9 \$US et de 21,6 ¥ au 31 mars 2011 et de 21,9 \$US et de 32,8 ¥ au 31 mars 2010)	20,6	27,2
iv) Emprunt à terme garanti échéant en septembre 2025 (encours de 21,1 \$US au 31 mars 2011 et de 14,3 \$US au 31 mars 2010), taux d'intérêt fixe de 10,35 %, compte tenu de l'incidence du swap de devises (dollar US – roupie indienne)	19,7	13,7
v) Emprunt à terme échéant en janvier 2020 (encours de 3,3 \$US au 31 mars 2011 et de 3,5 \$US au 31 mars 2010), taux d'intérêt variable	3,0	3,6
vi) Emprunt à terme échéant en juin 2014 (encours de 17,5 \$US et de 7,3 £ au 31 mars 2011 et encours de 22,1 \$US et de 8,7 £ au 31 mars 2010)	–	34,9
Emprunt à terme échéant en juin 2018 (encours de 43,2 \$US et de 8,5 £ au 31 mars 2011 et encours de 43,2 \$US et de 8,5 £ au 31 mars 2010)	–	54,6
Le taux combiné du coupon pour la dette après swap se situe à 8,33 %		
Total de la dette sans recours	104,0 \$	198,0 \$

- i) La facilité de crédit servant à financer le programme MSH de la Société pour le ministère de la Défense du Royaume-Uni comporte un emprunt à terme qui est garanti par les actifs de la filiale et qui doit être remboursé semestriellement jusqu'en 2016. La Société a conclu un swap de taux d'intérêt de 2,7 millions £, au terme duquel le taux d'intérêt a été fixé à 6,31 %. Au 31 mars 2011, la valeur comptable des actifs donnés en garantie de la facilité de crédit s'établissait à 79,6 millions £ (53,3 millions £ en 2010).
- ii) Représente la quote-part de la Société du projet NH90 en Allemagne. Le montant total disponible pour la société responsable du projet aux termes de la facilité est de 175,5 millions €.
- iii) Représente la quote-part de la Société de la dette liée à l'acquisition de simulateurs et à l'agrandissement de l'immeuble dans le cadre de sa participation dans la coentreprise Zhuhai Xiang Yi Aviation Technology Company Limited. Les emprunts à terme sont libellés en dollars US et en renminbis chinois (¥). Les emprunts en dollars US portent intérêt à un taux variable en fonction du TIOL des États-Unis majoré d'une marge variant entre 0,50 % et 2,00 % et viennent à échéance entre août 2013 et août 2014. Les emprunts en ¥ portent intérêt au taux local et viennent à échéance entre décembre 2010 et juin 2012.
- iv) Représente la quote-part de la Société du financement garanti sans recours de 42,1 millions \$US pour la coentreprise HATSOFF Helicopter Training Private Limited. L'amortissement semestriel de la dette commencera en septembre 2013.
- v) Représente la quote-part revenant à la Société d'un emprunt à terme pour financer la coentreprise Emirates-CAE Flight Training LLC.
- vi) Représente un financement de premier rang pour deux centres de formation pour l'aviation civile. La tranche A est remboursée par versements trimestriels de capital et d'intérêts tandis que la tranche B fait l'objet d'un amortissement trimestriel qui débutera en juillet 2014. Au cours de l'exercice 2011, la Société a sorti ces emprunts à terme de la dette sans recours et les a convertis en dette avec recours à hauteur d'un montant net de 89,5 millions \$ en 2010.

Les versements exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu des modalités de remboursement de la dette à long terme et de la valeur nominale des contrats de location-acquisition s'établissent comme suit :

<i>(en millions)</i>	Dette à long terme	Contrat de location-acquisition	Total
2012	27,1 \$	4,4 \$	31,5 \$
2013	57,5	4,4	61,9
2014	50,4	4,7	55,1
2015	33,4	4,9	38,3
2016	27,4	3,0	30,4
Par la suite	251,5	8,4	259,9
	447,3 \$	29,8 \$	477,1 \$

Au 31 mars 2011, CAE respectait ses engagements financiers.

Dettes à court terme

La Société dispose d'une marge de crédit bancaire non garantie et non engagée qui est libellée en euros et qui totalise 2,8 millions \$ (2,7 millions \$ en 2010; 5,0 millions \$ en 2009), sur laquelle un montant de 1,3 millions \$ avait été prélevé au 31 mars 2011 (néant en 2010). La marge de crédit porte intérêt à un taux de référence en euros.

Intérêts débiteurs, montant net

Les intérêts débiteurs (créditeurs) s'établissent comme suit :

<i>(en millions)</i>	2011	2010	2009
Intérêts débiteurs sur la dette à long terme	31,8 \$	28,4 \$	26,9 \$
Amortissement des frais de financement reportés et autres	3,6	2,9	3,2
Intérêts capitalisés	(4,7)	(4,0)	(5,9)
Intérêts sur la dette à long terme	30,7 \$	27,3 \$	24,2 \$
Intérêts créditeurs	(4,1) \$	(2,6) \$	(2,6) \$
Autres intérêts débiteurs (créditeurs), montant net	4,1	1,3	(1,4)
Intérêts créditeurs, montant net	- \$	(1,3) \$	(4,0) \$
Intérêts débiteurs, montant net	30,7 \$	26,0 \$	20,2 \$

NOTE 13 – GAINS REPORTÉS ET AUTRES PASSIFS À LONG TERME

<i>(en millions)</i>	2011	2010
Gains reportés découlant des cessions-bails ¹⁾	46,7 \$	47,2 \$
Revenus constatés d'avance	86,1	46,3
Gains reportés	4,7	5,2
Obligation découlant des avantages sociaux (note 23)	36,7	33,9
Participations ne donnant pas le contrôle ²⁾	20,5	18,0
Passifs dérivés à long terme	13,4	15,1
Obligations au titre de la rémunération en vertu du RDLT et du RDNR	41,5	21,8
Montant à payer lié à des licences	7,1	7,2
Autres	5,9	5,8
	262,6 \$	200,5 \$

¹⁾ L'amortissement qui se rapporte à ces éléments s'est chiffré à 4,5 millions \$ pour l'exercice (4,2 millions \$ en 2010; 4,4 millions \$ en 2009).

²⁾ Participations ne donnant pas le contrôle de 23 % dans le centre de formation Aircrew du secteur Militaire de CAE et de 20 % dans les centres de formation civile à Madrid.

NOTE 14 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le rapprochement des impôts sur les bénéfices aux taux canadiens prévus par la loi et des impôts sur les bénéfices présentés s'établit comme suit :

<i>(en millions, sauf les taux d'imposition)</i>	2011	2010	2009
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et activités abandonnées	228,6 \$	204,0 \$	285,6 \$
Taux d'imposition canadiens prévus par la loi	29,51 %	30,66 %	30,92 %
Impôts sur les bénéfices aux taux canadiens prévus par la loi	67,5 \$	62,5 \$	88,3 \$
Écart entre les taux canadiens prévus par la loi et ceux applicables aux filiales étrangères	(10,5)	(5,2)	(7,2)
Pertes non prises en compte aux fins fiscales	4,5	4,1	5,0
Économies d'impôts découlant de pertes d'exploitation non constatées antérieurement	(1,8)	(1,6)	(0,3)
Gain en capital non imposable	(0,9)	(0,8)	(0,8)
Éléments non déductibles	2,4	2,3	1,8
Ajustements et cotisations d'impôts d'exercices antérieurs	3,7	1,9	1,5
Incidence du changement de taux d'imposition sur les impôts futurs	(3,1)	(1,8)	(0,6)
Crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement non imposable	(1,2)	(1,5)	(1,0)
Autres économies d'impôts non constatées antérieurement	(3,1)	(2,7)	(3,0)
Fluctuations de change et autres	1,3	2,3	(0,3)
Total de la charge d'impôts	58,8 \$	59,5 \$	83,4 \$

Les principaux éléments de la charge d'impôts attribuable aux activités poursuivies s'établissent ainsi :

<i>(en millions)</i>	2011	2010	2009
Charge d'impôts exigibles	9,5 \$	32,3 \$	74,9 \$
Charge (économie) d'impôts futurs :			
Économies d'impôts découlant de pertes d'exploitation non constatées antérieurement	(1,8)	(1,6)	(0,3)
Incidence du changement de taux d'imposition sur les impôts futurs	(3,1)	(1,8)	(0,6)
Autres économies d'impôts non constatées antérieurement	(3,1)	(2,7)	(3,0)
Variation liée aux écarts temporaires	57,3	33,3	12,4
Total de la charge d'impôts	58,8 \$	59,5 \$	83,4 \$

L'incidence fiscale des écarts temporaires qui ont donné lieu aux actifs et aux passifs d'impôts futurs s'établit comme suit :

<i>(en millions)</i>	2011	2010
Actifs d'impôts futurs		
Reports prospectifs des pertes autres qu'en capital	55,6 \$	44,8 \$
Reports prospectifs des pertes en capital	2,0	2,1
Montants non déductibles pour l'exercice	24,5	24,7
Revenus reportés	6,9	6,0
Report d'économie d'impôts	5,0	4,6
Frais de recherche et de développement non réclamés	6,3	5,3
Pertes de change non réalisées	3,1	2,1
	103,4 \$	89,6 \$
Provision pour moins-value	(22,3)	(17,2)
	81,1 \$	72,4 \$
Passifs d'impôts futurs		
Crédits d'impôt à l'investissement	(12,9) \$	(12,0) \$
Immobilisations corporelles	(41,0)	(23,8)
Différence entre la méthode de l'avancement des travaux et celle de l'achèvement des travaux	(38,7)	(18,0)
Instruments financiers	(0,9)	(4,6)
Actifs incorporels	(23,5)	(13,0)
Aide gouvernementale	(14,8)	(6,4)
Gain de change non réalisé	(7,4)	(6,9)
Régime de retraite	(4,2)	(0,6)
Autres	(2,8)	(2,5)
	(146,2) \$	(87,8) \$
Actifs (passifs) d'impôts futurs, montant net	(65,1) \$	(15,4) \$
Actifs d'impôts futurs à court terme, montant net	9,2 \$	7,1 \$
Actifs d'impôts futurs à long terme, montant net	76,7	82,9
Passifs d'impôts futurs à court terme, montant net	(31,8)	(23,0)
Passifs d'impôts futurs à long terme, montant net	(119,2)	(82,4)
	(65,1) \$	(15,4) \$

Au 31 mars 2011, relativement à des activités exercées au Canada, la Société avait cumulé des pertes autres qu'en capital reportées d'environ 29,8 millions \$. Aux fins de la présentation de l'information financière, un actif d'impôts futurs net de 7,5 millions \$ (6,5 millions \$ en 2010) a été constaté à l'égard de ces reports de pertes.

Au 31 mars 2011, relativement à des activités exercées aux États-Unis, la Société avait cumulé des pertes autres qu'en capital reportées d'environ 34,7 millions \$ (35,7 millions \$US). Aux fins de la présentation de l'information financière, un actif d'impôts futurs net de 8,3 millions \$ (8,6 millions \$US) [8,2 millions \$ (8,1 millions \$US) en 2010] a été constaté à l'égard de ces reports de pertes.

Relativement à des activités menées dans d'autres pays, la Société a cumulé des pertes autres qu'en capital reportées d'environ 110,2 millions \$. Aux fins de la présentation de l'information financière, un actif d'impôts futurs net de 24,2 millions \$ (18,3 millions \$ en 2010) a été constaté.

La Société a également cumulé des pertes en capital reportées d'environ 0,3 million \$ au titre de ses activités au Canada. Aux fins de la présentation de l'information financière, aucun actif d'impôts futurs n'a été constaté (néant en 2010), une provision pour moins-value intégrale ayant été constituée.

Relativement à des activités exercées aux États-Unis, la Société a également cumulé des pertes en capital reportées d'environ 5,5 millions \$ (5,7 millions \$US). Aucun actif d'impôts futurs n'a été constaté dans les états financiers (néant en 2010), la provision pour moins-value ayant été constituée pour la totalité du montant.

Les pertes autres qu'en capital à des fins fiscales expirent comme suit :

(en millions)

Année d'expiration	États-Unis (\$US)	Autres pays (\$CA)
2012	16,4 US\$	– \$
2013	7,4	–
2014	–	4,8
2015	–	0,1
2016	–	0,8
2017	–	2,9
2018	–	4,0
2019 – 2031	11,9	38,8
Sans expiration	–	88,6
	35,7 US\$	140,0 \$

La provision pour moins-value concerne principalement les avantages fiscaux découlant de pertes prospectivement dont la réalisation n'est pas probable en raison des antécédents en matière de report de pertes et de l'incertitude quant à la réalisation de bénéfices futurs imposables suffisants. En 2011, la provision pour moins-value a été réduite de 4,9 millions \$ (4,3 millions \$ en 2010) lorsque l'évaluation de la Société a fait apparaître comme plus probable qu'improbable que des économies d'impôt seraient réalisées.

NOTE 15 – CAPITAL-ACTIONS

Capital-actions

Autorisé

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en séries.

Les actions privilégiées peuvent être émises avec des droits et des conditions qui seront déterminés par le conseil d'administration, avant leur émission. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée.

Émis

Le rapprochement des données sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société est présenté à l'état des variations en capitaux propres.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des dénominateurs qui ont été utilisés pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action :

	2011	2010	2009
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	256 687 378	255 846 631	254 756 989
Effet dilutif des options sur actions	634 262	–	201 817
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	257 321 640	255 846 631	254 958 806

Des options d'achat de 1 821 675 actions ordinaires (2 390 486 en 2010; 1 992 880 en 2009) ont été exclues du calcul ci-dessus, car leur inclusion aurait eu un effet antidilutif.

NOTE 16 – RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Régime d'options d'achat d'actions

Conformément au programme d'intéressement à long terme institué par la Société, cette dernière peut attribuer à ses dirigeants et aux autres salariés clés de ses filiales des options visant l'achat d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice équivalant à 100 % du cours du marché à la date de leur attribution. Le cours du marché correspond au cours de clôture moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto (TSX) pour les cinq derniers jours de négociation précédant la date de l'attribution.

Au 31 mars 2011, le nombre total autorisé d'actions ordinaires pouvant encore être émises aux termes du régime d'options d'achat d'actions (ROA) était de 13 325 626. Les options peuvent être exercées au cours d'une période d'au plus six ans, mais ne peuvent l'être dans les 12 mois suivant la date de leur attribution. Le droit d'exercer toutes les options devient acquis après une période de quatre ans de service continu à compter de la date d'attribution. Le processus d'acquisition des droits liés aux options se poursuit après la date du départ à la retraite, sous réserve du délai d'acquisition de quatre ans. Toutefois, s'il survient un changement de contrôle de la Société, les options en cours peuvent être exercées immédiatement par leurs porteurs. Elles font l'objet d'un ajustement au prorata à la suite du versement de dividendes en actions ou de tout fractionnement d'actions ordinaires de la Société.

Un rapprochement des options en cours est présenté ci-après :

<i>Exercices terminés les 31 mars</i>	2011		2010		2009	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de l'exercice	5 818 386	9,50 \$	4 211 150	9,87 \$	4 602 374	9,00 \$
Attribuées	836 614	9,65	3 102 500	7,44	829 600	13,09
Exercées	(394 850)	6,84	(1 327 220)	5,71	(1 077 200)	8,62
Éteintes	(224 161)	10,29	(131 769)	12,19	(79 574)	7,56
Échues	(15 500)	5,45	(36 275)	5,84	(64 050)	12,73
Options en cours à la fin de l'exercice	6 020 489	9,67 \$	5 818 386	9,50 \$	4 211 150	9,87 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	2 345 225	10,78 \$	1 433 118	10,76 \$	1 959 690	6,76 \$

Le tableau suivant présente des informations sur le ROA de la Société au 31 mars 2011 :

<i>Fourchette de prix d'exercice</i>	Options en cours		Options pouvant être exercées		
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
5,83 à 8,52 \$	3 051 400	4,11	7,39 \$	805 075	7,24 \$
9,12 \$ à 11,10 \$	1 158 164	3,78	9,43	392 700	9,16
11,37 \$ à 14,10 \$	1 810 925	2,64	13,67	1 147 450	13,82
Total	6 020 489	3,60	9,67 \$	2 345 225	10,78 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, la charge de rémunération liée aux options sur actions de CAE a été constatée dans le résultat net consolidé, et un montant correspondant de 3,6 millions \$ (4,2 millions \$ en 2010; 2,8 millions \$ en 2009) a été porté au crédit du surplus d'apport en utilisant la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des attributions effectuées depuis 2004.

Les hypothèses qui ont servi aux calculs dont il est question dans la présente note et qui portent sur les options sont les suivantes :

	2011	2010	2009
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes :			
Rendement prévu de l'action	1,26%	1,57%	0,90%
Volatilité prévue	35,3%	36,0%	29,3%
Taux d'intérêt sans risque	2,38%	2,69%	3,50%
Durée prévue des options	4 ans	4 ans	4 ans
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	2,71 \$	2,27 \$	3,62 \$

Régime d'actionnariat

La Société a institué un régime d'actionnariat (RA) afin de permettre à ses salariés et à ceux de ses filiales participantes d'acheter des actions ordinaires de CAE par voie de retenues salariales régulières ou de cotisations forfaitaires, auxquelles s'ajoutent des cotisations patronales. La Société a inscrit une charge de rémunération de 4,6 millions \$ (4,2 millions \$ en 2010; 4,3 millions \$ en 2009) au titre des cotisations patronales à ce régime.

Régime de droits différés à la valeur d'actions

La Société a institué un régime de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA) à l'intention de ses dirigeants, régime aux termes duquel ceux-ci peuvent choisir de recevoir toute rémunération d'intéressement en trésorerie sous forme de droits différés à la valeur d'actions (DDVA). Ce régime vise à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et de ceux des actionnaires. Un DDVA a la même valeur qu'une action ordinaire. Ces droits sont émis à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture moyen d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la TSX dans les 10 derniers jours de négociation précédant la date de leur émission. Ces droits donnent également droit à des dividendes sous forme de droits supplémentaires dont le montant équivalait aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les DDVA expirent lorsque le porteur quitte son poste. Le porteur a alors le droit de toucher un paiement en trésorerie correspondant à la juste valeur marchande du nombre équivalent d'actions ordinaires, déduction faite de certaines retenues.

La Société offre également un RDDVA à l'intention de ses administrateurs qui ne sont pas des salariés. Un administrateur qui n'est pas salarié de la Société et qui détient moins que les avoirs minimaux d'actions ordinaires de la Société reçoit le montant qui lui est dû à titre d'acompte et de jetons de présence sous forme de droits différés à la valeur d'actions. Pour détenir les avoirs minimums d'actions ordinaires, un administrateur qui n'est pas salarié doit détenir au moins un nombre d'actions ordinaires ou d'actions à dividendes différés dont la juste valeur équivaut à trois fois l'acompte annuel à verser à un administrateur pour son rôle au conseil d'administration. Il peut alors choisir de prendre part au régime relativement à la moitié ou à la totalité du montant qu'il doit recevoir à titre d'acompte et à une partie ou à la totalité des jetons de présence auxquels il a droit. Les modalités de ce régime sont essentiellement les mêmes que celles du RDDVA destiné aux dirigeants, sauf que les droits sont émis à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la TSX le dernier jour de négociation précédant la date de leur émission.

La Société inscrit le coût du RDDVA à titre de charge de rémunération et comptabilise le passif à long terme connexe dans le bilan consolidé au poste *Gains reportés et autres passifs à long terme*. La charge constatée pour l'exercice 2011 s'est élevée à 3,0 millions \$ (charge de 2,3 millions \$ en 2010; économie de 0,9 million \$ en 2009).

Le tableau suivant présente les DDVA en cours :

<i>Exercices terminés les 31 mars</i>	2011	2010
DDVA en cours au début de l'exercice	595 431	469 292
Droits attribués	95 782	118 864
Droits annulés	—	—
Droits rachetés	—	—
Dividendes versés sous forme de droits	8 653	7 275
DDVA en cours à la fin de l'exercice	699 866	595 431

Régimes de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme

La Société offre un régime de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (RDLT) aux dirigeants et à des membres de la haute direction dans le but de promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et de ceux des actionnaires. Un DDVA attribué en vertu de ces régimes a la même valeur qu'une action ordinaire à une date donnée. En outre, ces DDVA donnent droit à des équivalents de dividende qui sont payables sous forme de droits supplémentaires, selon un montant égal aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les participants admissibles ont le droit de recevoir un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur marchande du nombre de DDVA détenus au moment de la cessation d'emploi. Au départ à la retraite, les droits non acquis continuent d'être acquis jusqu'au 30 novembre de l'année suivant la date du départ à la retraite. Dans le cas des participants visés par l'article 409A de l'Internal Revenue Code des États-Unis, les droits non acquis sont acquis au moment du départ à la retraite.

En vertu de ce régime, les droits attribués sont acquis de façon égale sur cinq ans et tous les droits non acquis sont immédiatement acquis à la suite d'une offre publique d'achat. La charge constatée pour l'exercice 2011 s'est élevée à 12,7 millions \$ (charge de 9,1 millions \$ en 2010; économie de 1,5 million \$ en 2009).

La Société a conclu des swaps sur actions dans le but de réduire l'effet des fluctuations du cours de ses actions sur ses résultats (voir la note 18).

Le tableau suivant présente les DDVA en cours en vertu de tous les régimes :

<i>Exercices terminés les 31 mars</i>	2011	2010
DDVA en cours au début de l'exercice	2 832 972	2 426 235
Droits attribués	381 258	493 952
Droits annulés	(72 635)	(56 399)
Droits rachetés	(847 073)	(71 172)
Dividendes versés sous forme de droits	39 147	40 356
DDVA en cours à la fin de l'exercice	2 333 669	2 832 972

Régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme

La Société offre des régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme (RDNR) afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder à son service des salariés de talent et à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des participants admissibles au régime et de ceux des actionnaires. Les RDNR sont des régimes d'intéressement à base d'actions.

Régime de l'exercice 2008

Les droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) qui sont attribués en vertu du régime deviennent acquis au troisième anniversaire de leur date d'attribution, comme suit :

- i) Les droits sont acquis à 100 % si les actions de CAE affichent une plus-value correspondant au moins à un taux de croissance annuel composé minimal, défini comme le taux de rendement sans risque sur 10 ans de la Banque du Canada à la date d'acquisition plus 350 points de base (3,50 %), durant la période d'évaluation, ou, dans le cas d'une acquisition au prorata, à la fin de la période visée par le calcul proportionnel;
- ii) Les droits sont acquis à 50 % si, selon le prix d'attribution des droits, le cours moyen de clôture des actions ordinaires de CAE a égalé ou dépassé le rendement des sociétés inscrites à l'indice Standard & Poor's Aerospace and Defence Index (S&P A&D index), rajusté en fonction des dividendes, ou, dans le cas d'une acquisition au prorata, à la fin de la période visée par le calcul proportionnel.

Les participants dont la cessation d'emploi n'est ni volontaire ni motivée peuvent se prévaloir d'une acquisition au prorata conditionnelle. La charge constatée pour l'exercice 2011 s'est élevée à 2,7 millions \$ (1,8 million \$ en 2010; 0,4 million \$ en 2009).

Régime de l'exercice 2011

En mai 2010, la Société a modifié le régime de l'exercice 2008 pour l'exercice 2011 et ceux à venir. Les droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) qui sont attribués en vertu du régime modifié deviennent acquis au troisième anniversaire de leur date d'attribution, comme suit :

- i) Les trois premières années, les droits sont acquis à raison d'un sixième du nombre total de droits attribués multiplié par un facteur calculé d'après la performance relative de la rentabilité totale pour l'actionnaire (TSR) sur un an du cours des actions de CAE par rapport à l'indice S&P A&D pour la période du 1^{er} avril au 31 mars précédant immédiatement chacun des trois premiers anniversaires de la date d'attribution, d'après la règle suivante :

Rendement relatif TSR annuel	Facteur
1 ^{er} quartile (0 à 25 ^e percentile)	0 %
2 ^e quartile (26 ^e à 50 ^e percentile)	50 % à 98 %
3 ^e quartile (51 ^e à 75 ^e percentile)	100 % à 148 %
4 ^e quartile (76 ^e à 100 ^e percentile)	150 %

- ii) La dernière année, les droits sont acquis à raison de 50 % du nombre total de droits attribués multiplié par un facteur calculé d'après la performance relative TSR sur trois ans du cours des actions de CAE par rapport à l'indice S&P A&D pour la période du 1^{er} avril (précédant immédiatement la date d'attribution) au 31 mars (précédant immédiatement le troisième anniversaire de la date d'attribution), d'après la même règle que celle figurant dans le tableau précédent.

Les participants dont la cessation d'emploi n'est ni volontaire ni motivée sont admissibles aux droits acquis. La charge comptabilisée au cours de l'exercice 2011 s'est établie à 4,5 millions \$.

Le tableau suivant présente les DNR en cours en vertu de tous les régimes :

	Régime de l'exercice 2011		Régime de l'exercice 2008	
	2011	2010	2011	2010
<i>Exercices terminés les 31 mars</i>				
DNR en cours au début de l'exercice	–	–	1 438 591	762 382
Droits attribués	628 532	–	–	747 014
Droits annulés	(22 947)	–	(374 565)	(70 805)
Droits rachetés	–	–	–	–
Dividendes versés sous forme de droits	–	–	–	–
DNR en cours à la fin de l'exercice	605 585	–	1 064 026	1 438 591

NOTE 17 – GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital de la Société vise les trois objectifs suivants :

- i) Maximiser l'utilisation des emprunts aux fins de la gestion du coût du capital de la Société;
- ii) Maintenir l'endettement de la Société à un niveau lui permettant de conserver sa santé financière et sa cote de crédit pour résister aux variations des cycles économiques;
- iii) Offrir aux actionnaires de la Société un taux de rendement du capital investi acceptable.

La Société gère son ratio de la dette sur les capitaux propres. Elle gère la structure de son capital et apporte des ajustements correspondants en fonction des fluctuations de la conjoncture économique et des caractéristiques du risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou utiliser des liquidités pour réduire la dette.

Dans cette optique, la Société assure le suivi de son capital à l'aide du ratio de la dette nette ajustée sur le capital. Ce ratio correspond à la dette nette ajustée divisée par la somme de la dette nette ajustée et des capitaux propres. La dette nette ajustée représente la somme du total de la dette (figurant au bilan consolidé et comprenant la dette sans recours) et de la valeur actualisée des contrats de location-exploitation (hors bilan) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les capitaux propres comprennent toutes les composantes des capitaux propres, à savoir le capital-actions, le surplus d'apport, les bénéfices non répartis et le cumul des autres éléments du résultat étendu.

L'endettement par rapport aux capitaux propres dans la structure du capital fait l'objet d'une surveillance, et les ratios s'établissent comme suit :

<i>(en millions)</i>	2011	2010
Total de la dette à long terme	474,5 \$	492,7 \$
Ajouter : valeur actualisée des contrats de location-exploitation (hors bilan)	132,6	156,8
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(276,4)	(312,9)
Dette nette ajustée	330,7 \$	336,6 \$
Capitaux propres	1 269,4 \$	1 155,8 \$
Ratio de la dette nette ajustée sur les capitaux propres	21:79	23:77

La diminution du ratio de la dette nette ajustée sur les capitaux propres pour l'exercice 2011 s'explique essentiellement par l'augmentation des capitaux propres attribuable au bénéfice net de l'exercice en cours, cette augmentation ayant été en partie contrebalancée par les dividendes versés et la variation des autres éléments du résultat étendu. La dette nette est demeurée stable d'un exercice à l'autre.

La Société a conclu des conventions d'emprunt qui exigent le maintien d'un certain montant de capital.

NOTE 18 – INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS**Juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant auquel l'instrument pourrait être échangé aux termes d'une opération réalisée dans des conditions de pleine concurrence entre des parties compétentes agissant en toute liberté. La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date du bilan. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige le modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer, lorsqu'ils sont disponibles. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché, et ils sont utilisés en l'absence de données externes. Le risque de crédit lié à l'autre partie et celui propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- i) La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'encaisse affectée, des comptes débiteurs, des contrats en cours et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- ii) La juste valeur des contrats de location-acquisition est estimée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie;
- iii) La juste valeur de la dette à long terme, d'obligation à long terme et des comptes débiteurs à long terme (incluant les avances) est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculés au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires;

- iv) La juste valeur des instruments dérivés de la Société (y compris les contrats à terme, les swaps et les dérivés incorporés dont les caractéristiques économiques ne sont pas clairement et étroitement liées à celles du contrat hôte) est déterminée selon des techniques d'évaluation et est calculée d'après la valeur actuelle des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change, après ajustement pour tenir compte du risque de crédit propre à la Société et du risque de crédit de la contrepartie. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de bilan. Les instruments dérivés représentent les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour les liquider à chaque date de bilan;
- v) La juste valeur des placements disponibles à la vente dont la valeur de marché n'est pas facile à déterminer est évaluée à l'aide d'un modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés, lequel repose sur certaines hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché.

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, s'établissent comme suit :

Au 31 mars 2011
(en millions)

	Détenus à des fins de transaction	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Valeur comptable		Juste valeur
				DDRC ¹⁾	Total	
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de						
trésorerie	276,4 \$	– \$	– \$	– \$	276,4 \$	276,4 \$
Comptes débiteurs ²⁾	–	–	264,9 ³⁾	–	264,9	264,9
Contrats en cours	–	–	207,9	–	207,9	207,9
Autres actifs ²⁾	10,6 ⁴⁾	1,4 ⁵⁾	44,2 ⁶⁾	–	56,2	59,1
Actifs dérivés	8,2	–	–	22,3	30,5	30,5
	295,2 \$	1,4 \$	517,0 \$	22,3 \$	835,9 \$	838,8 \$

	Détenus à des fins de transaction	Autres passifs financiers	Valeur comptable		Juste valeur
			DDRC ¹⁾	Total	
Passifs financiers					
Comptes créditeurs et charges à payer ²⁾	– \$	436,6 ⁷⁾ \$	– \$	436,6 \$	436,6 \$
Total de la dette à long terme	–	477,1 ⁸⁾	–	477,1	525,2
Autres passifs à long terme ²⁾	–	1,4 ⁹⁾	–	1,4	1,4
Passifs dérivés	6,5	–	19,3	25,8	25,8
	6,5 \$	915,1 \$	19,3 \$	940,9 \$	989,0 \$

¹⁾ DDRC : dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.

²⁾ Ne comprend pas les instruments financiers dérivés qui ont été présentés séparément.

³⁾ Comprend les comptes clients, les comptes débiteurs non facturés et d'autres montants à recevoir.

⁴⁾ Représente l'encaisse affectée.

⁵⁾ Représente les placements de portefeuille de la Société au coût.

⁶⁾ Comprend les comptes débiteurs à long terme et les avances.

⁷⁾ Comprend les comptes créditeurs, les charges à payer, les intérêts à payer et certains passifs liés à la paie.

⁸⁾ Compte non tenu des coûts de transaction.

⁹⁾ Comprend les montants à payer à long terme qui répondent à la définition d'un passif financier.

Au 31 mars 2010
(en millions)

	Détenus à des fins de transaction	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Valeur comptable		Juste valeur
				DDRC ¹⁾	Total	
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de						
trésorerie	312,9 \$	– \$	– \$	– \$	312,9 \$	312,9 \$
Comptes débiteurs ²⁾	0,9 ³⁾	–	195,9 ⁴⁾	–	196,8	196,8
Contrats en cours	–	–	220,6	–	220,6	220,6
Autres actifs ²⁾	16,2 ⁵⁾	1,4 ⁶⁾	22,2 ⁷⁾	–	39,8	43,4
Actifs dérivés	11,1	–	–	31,9	43,0	43,0
	341,1 \$	1,4 \$	438,7 \$	31,9 \$	813,1 \$	816,7 \$

	Détenus à des fins de transaction	Autres passifs financiers	Valeur comptable		Juste valeur
			DDRC ¹⁾	Total	
Passifs financiers					
Comptes créditeurs et charges à payer ²⁾	– \$	377,3 ⁸⁾ \$	– \$	377,3 \$	377,3 \$
Total de la dette à long terme	–	494,4 ⁹⁾	–	494,4	533,7
Autres passifs à long terme ²⁾	–	0,3 ¹⁰⁾	–	0,3	0,3
Passifs dérivés	5,3	–	19,1	24,4	24,4
	5,3 \$	872,0 \$	19,1 \$	896,4 \$	935,7 \$

¹⁾ DDRC : dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture

²⁾ Ne comprend pas les instruments financiers dérivés qui ont été présentés séparément.

³⁾ Comprend certains comptes clients que la Société a l'intention de vendre immédiatement ou à court terme.

⁴⁾ Comprend les comptes clients, les comptes débiteurs non facturés et d'autres montants à recevoir.

⁵⁾ Représente l'encaisse affectée.

⁶⁾ Représente les placements de portefeuille de la Société au coût.

⁷⁾ Comprend les comptes débiteurs à long terme et les avances.

⁸⁾ Comprend les comptes créditeurs, les charges à payer, les intérêts à payer et certains passifs liés à la paie.

⁹⁾ Compte non tenu des coûts de transaction.

¹⁰⁾ Comprend les montants à payer à long terme qui répondent à la définition d'un passif financier.

La Société n'a pas choisi de désigner volontairement ses instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction. Aucune modification n'a été apportée au classement des instruments financiers depuis leur mise en place. Cependant, au cours de l'exercice 2011, la Société a établi que les contrats en cours seraient comptabilisés comme des instruments financiers.

Dans le cadre de ses opérations financières, la Société, par l'intermédiaire de ses filiales, a donné en garantie certains actifs financiers tels que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs, d'autres actifs et des actifs dérivés. La valeur comptable de l'ensemble de ces actifs financiers donnés en garantie s'élevait à 74,6 millions \$ au 31 mars 2011 (110,0 millions \$ en 2010).

Hierarchie de la juste valeur

Le tableau qui suit présente les instruments financiers constatés à la juste valeur, par catégorie. La hiérarchie de la juste valeur reflète l'importance des données utilisées aux fins des évaluations et comporte les niveaux suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : Données autres que les cours du marché inclus au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (comme les prix) ou indirectement (comme les informations tirées des prix);

Niveau 3 : Données concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Chaque type de juste valeur est classé en fonction du facteur du niveau le moins élevé qui est important pour l'évaluation à la juste valeur prise dans son ensemble.

<i>(en millions)</i>	2011			2010		
	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers						
Détenus à des fins de transaction						
Contrats de change à terme ¹⁾	6,2 \$	– \$	6,2 \$	8,0 \$	– \$	8,0 \$
Dérivés incorporés sur devises ¹⁾	0,6	–	0,6	0,9	–	0,9
Swaps sur actions	1,4	–	1,4	2,2	–	2,2
Dérivés utilisés à des fins de couverture						
Contrats de change à terme	16,0	–	16,0	23,5	–	23,5
Dérivés incorporés sur devises	–	–	–	0,1	–	0,1
Swaps de devises	5,0	–	5,0	6,3	–	6,3
Swaps de taux d'intérêt	1,3	–	1,3	2,0	–	2,0
	30,5 \$	– \$	30,5 \$	43,0 \$	– \$	43,0 \$
Passifs financiers						
Détenus à des fins de transaction						
Contrats de change à terme ¹⁾	0,9 \$	– \$	0,9 \$	0,3 \$	– \$	0,3 \$
Dérivés incorporés sur devises ¹⁾	5,6	–	5,6	5,0	–	5,0
Dérivés utilisés à des fins de couverture						
Contrats de change à terme	8,0	–	8,0	5,1	–	5,1
Swaps de devises	–	2,4	2,4	–	2,4	2,4
Swaps de taux d'intérêt	7,3	1,6	8,9	9,3	2,3	11,6
	21,8 \$	4,0 \$	25,8 \$	19,7 \$	4,7 \$	24,4 \$

¹⁾ Ne comprend pas les dérivés désignés dans le cadre d'une relation de couverture, qui sont présentés séparément.

Les variations des instruments financiers de niveau 3 sont comme suit :

<i>(en millions)</i>	2011	2010
Solde au début de l'exercice	(4,7) \$	(3,3) \$
Total des gains (pertes) réalisés et non réalisés		
Comptabilisés en résultat	–	–
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu	0,7	(1,4)
Achats, ventes, émissions et règlements	–	–
Transferts au niveau 3 ou à partir de celui-ci	–	–
Solde à la fin de l'exercice	(4,0)	(4,7) \$

Analyse de sensibilité des données du niveau 3

Dans le cas de l'élément le plus important qui fait l'objet de techniques dépourvues de données observables (swap de devises roupies/dollars américains), la détermination du taux d'intérêt et de la prime de liquidité est le facteur qui influe le plus sur l'évaluation. L'effet d'une hausse ou d'une baisse de 1 % de cette donnée se traduirait par une augmentation de la juste valeur de 0,8 million \$ ou par une baisse de la juste valeur de 0,7 million \$ (1,1 million \$ et 1,2 million \$, respectivement, en 2010).

Gestion des risques financiers

En raison de la nature de ses activités et des instruments financiers qu'elle détient, la Société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché, notamment au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

La Société utilise des instruments dérivés pour gérer le risque de marché associé à la volatilité des taux de change, des taux d'intérêt et de la rémunération à base d'actions afin d'en réduire au minimum les conséquences sur ses résultats et sa situation financière. Les actifs dérivés à court terme et à long terme sont pris en compte dans les comptes débiteurs et dans les autres actifs, respectivement. Les passifs dérivés à court terme et à long terme sont pris en compte, dans cet ordre, dans les comptes créditeurs et charges à payer et dans les autres passifs à long terme.

Les dérivés incorporés sont comptabilisés à leur juste valeur séparément du contrat hôte lorsque les caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux du contrat hôte. La Société peut devenir partie à un instrument dérivé autonome dont la comptabilité de couverture n'est pas permise afin de compenser l'exposition au risque de change du swap de taux de change incorporé. Dans de telles circonstances, les deux dérivés sont évalués à leur juste valeur à chaque date d'établissement du bilan avec comptabilisation des variations de la juste valeur dans le bénéfice net consolidé.

La Société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. La Société peut désigner ses instruments dérivés, qu'ils soient autonomes ou incorporés, comme éléments de couverture. Ce processus consiste à associer les instruments de couverture dérivés à des actifs ou à des passifs précis, à des engagements fermes ou à des opérations prévues. Dans une certaine mesure, la Société a recours à des passifs financiers non dérivés pour couvrir ses expositions au risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que la Société subisse une perte financière si un débiteur manque à ses obligations découlant des ententes qu'il a conclues avec la Société. La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses comptes débiteurs et à certains autres actifs dans le cours normal de ses activités. Elle est également exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités courantes de trésorerie en raison de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses actifs dérivés.

Le risque de crédit découlant des activités normales de la Société est géré en ce qui concerne le crédit accordé aux clients. La provision pour créances douteuses est établie lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que la Société soit dans l'impossibilité de recouvrer les montants dus conformément aux conditions initiales de la créance (voir la note 5). Lorsqu'un compte client n'est pas recouvrable, il est radié au moyen du compte de provision pour créances douteuses. Les recouvrements subséquents de montants radiés sont comptabilisés en résultat.

Les clients de la Société sont essentiellement des entreprises bien établies dont les cotes de crédit sont publiquement affichées ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite la surveillance du risque de crédit. En outre, la Société reçoit habituellement d'importants acomptes sur contrats. La Société surveille de près son risque lié aux principales compagnies aériennes afin de le réduire autant que possible. Les comptes clients de la Société ne sont pas détenus auprès de clients en particulier, mais auprès d'un vaste éventail de sociétés et d'organismes gouvernementaux. De plus, la Société réduit davantage le risque de crédit en vendant certains comptes débiteurs et contrats en cours à un tiers, sans possibilité de recours. La Société ne détient aucun bien en garantie. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est réduit du fait qu'ils sont détenus auprès d'un groupe diversifié composé d'importantes institutions financières japonaises, nord-américaines et européennes.

La Société est aussi exposée au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à ses instruments financiers dérivés, et elle prend plusieurs mesures pour réduire ce risque. Premièrement, la Société conclut des contrats avec des contreparties très solvables (principalement celles ayant une notation de A ou plus). Elle a signé des accords de compensation globale de l'International Swaps & Derivatives Association, inc. (ISDA) avec la majorité des contreparties avec qui elle réalise des opérations sur instruments financiers dérivés. Ces accords rendent possible la pleine compensation lorsque l'une des parties au contrat manque à ses obligations, pour chacune des opérations visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. De plus, la Société ou ses contreparties (ou les deux, au besoin) peuvent demander des garanties pour les instruments financiers dérivés présentant un risque de crédit lorsque le solde net des gains et des pertes sur chaque opération excède le seuil défini dans la convention-cadre de l'ISDA. Enfin, la Société surveille régulièrement la solvabilité des contreparties dans le but de réduire au minimum l'exposition au risque de crédit.

La valeur comptable présentée dans les tableaux des instruments financiers ci-dessus et à la note 5 représente l'exposition maximale au risque de crédit découlant de chaque actif financier aux dates pertinentes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente la possibilité que la Société ne puisse honorer ses engagements de trésorerie lorsqu'ils deviennent exigibles.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des rentrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, la Société formule une prévision détaillée de sa position de trésorerie consolidée afin de s'assurer de l'utilisation appropriée et efficace de ses ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, de la croissance, des dépenses en immobilisations et des dates d'échéance des dettes, incluant les obligations hors bilan. La Société réduit le risque de liquidité en conservant suffisamment de ressources financières liquides pour financer ses activités et honorer ses engagements et ses obligations. Pour gérer son risque de liquidité, la Société a accès à une facilité de crédit renouvelable non garantie de 450,0 millions \$US, avec la possibilité de porter le montant total à 650,0 millions \$. De plus, elle a conclu des ententes visant la vente de certains comptes débiteurs et contrats en cours d'une valeur pouvant atteindre 150,0 millions \$. Au 31 mars 2011, des comptes débiteurs déterminés de 54,4 millions \$ (36,7 millions \$ en 2010) et des contrats en cours de 37,4 millions \$ (néant en 2010) avaient été vendus dans le cadre de ces ententes. Le produit est présenté déduction faite de frais de 1,0 million \$ (0,5 million \$ en 2010). La Société est régulièrement à l'affût de nouvelles possibilités de financement en vue de maximiser la structure de son capital et de conserver une certaine flexibilité sur le plan financier.

Les tableaux ci-dessous présentent une analyse des échéances des passifs de la Société d'après les flux de trésorerie contractuels prévus, jusqu'aux dates d'échéance contractuelles. Les flux de trésorerie liés à des dérivés, présentés à titre d'actifs ou de passifs dérivés, sont inclus étant donné que la Société gère ses contrats dérivés en fonction des montants bruts. Les montants correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Tous les montants contractuels libellés en devises sont convertis en dollars canadiens en fonction du cours du change au comptant à la fin de la période, sauf indication contraire :

Au 31 mars 2011 (en millions)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels						
		De 0 à 12 mois	De 13 à 24 mois	De 25 à 36 mois	De 37 à 48 mois	De 49 à 60 mois	Par la suite	
Passifs financiers non dérivés								
Comptes créditeurs et charges à payer ¹⁾⁴⁾	436,6 \$	436,6 \$	436,6 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Total de la dette à long terme ^{2) 7)}	477,1	724,0	58,4	87,2	79,0	61,0	51,4	387,0
Autres passifs à long terme ^{3) 4)}	1,4	1,4	-	-	-	-	-	1,4
	915,1 \$	1 162,0 \$	495,0 \$	87,2 \$	79,0 \$	61,0 \$	51,4 \$	388,4 \$
Instruments financiers dérivés								
Contrats de change à terme ⁵⁾	(13,3)	632,1	447,5	122,7	35,7	13,2	9,8	3,2
Sorties de fonds Rentrées de fonds		(645,4)	(461,0)	(123,9)	(36,0)	(12,2)	(9,3)	(3,0)
Swap de dérivés sur la dette à long terme ⁶⁾	5,0	81,6	10,6	10,3	11,2	11,5	11,0	27,0
Sorties de fonds Rentrées de fonds		(69,8)	(7,1)	(7,9)	(8,8)	(10,2)	(10,3)	(25,5)
	(8,3) \$	(1,5) \$	(10,0) \$	1,2 \$	2,1 \$	2,3 \$	1,2 \$	1,7 \$
	906,8 \$	1 160,5 \$	485,0 \$	88,4 \$	81,1 \$	63,3 \$	52,6 \$	390,1 \$

1) Comprend les comptes créditeurs, les charges à payer, les intérêts à payer et certains passifs liés à la paie.

2) Les flux de trésorerie contractuels comprennent les versements d'intérêts et de capital liés aux obligations d'emprunt.

3) Comprend un montant à payer à long terme qui répond à la définition d'un passif financier.

4) Exclut les passifs financiers dérivés qui ont été présentés séparément.

5) Comprend les contrats de change à terme, mais exclut tous les dérivés incorporés, qu'ils soient présentés à titre de passifs ou d'actifs dérivés. Les rentrées et les sorties de fonds sont converties en dollars canadiens d'après le taux de change à terme contractuel.

6) Comprend les swaps de taux d'intérêt et les swaps de taux de change qui sont désignés comme faisant partie d'une relation de couverture de flux de trésorerie ou de juste valeur de la dette à long terme et qui sont présentés à titre d'actifs ou de passifs financiers.

7) Compte non tenu des coûts de transaction.

Au 31 mars 2010 (en millions)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 13 à 24 mois	De 25 à 36 mois	De 37 à 48 mois	De 49 à 60 mois	Par la suite
Passifs financiers non dérivés								
Comptes créditeurs et charges à payer ¹⁾⁴⁾	377,3 \$	377,3 \$	377,3 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Total de la dette à long terme ²⁾⁷⁾	494,4	705,5	76,7	55,8	86,3	79,1	58,0	349,6
Autres passifs à long terme ³⁾⁴⁾	0,3	0,3	–	0,1	–	–	–	0,2
	872,0 \$	1 083,1 \$	454,0 \$	55,9 \$	86,3 \$	79,1 \$	58,0 \$	349,8 \$
Instruments financiers dérivés								
Contrats de change à terme ⁵⁾	(26,1)							
Sorties de fonds		488,4	355,2	78,8	26,8	18,5	9,1	–
Rentrées de fonds		(514,6)	(377,9)	(83,2)	(26,9)	(18,4)	(8,2)	–
Swap de dérivés sur la dette à long terme ⁶⁾	5,7							
Sorties de fonds		92,2	8,9	11,1	10,5	11,4	11,7	38,6
Rentrées de fonds		(80,9)	(5,4)	(8,0)	(9,0)	(9,6)	(10,9)	(38,0)
	(20,4) \$	(14,9) \$	(19,2) \$	(1,3) \$	1,4 \$	1,9 \$	1,7 \$	0,6 \$
	851,6 \$	1 068,2 \$	434,8 \$	54,6 \$	87,7 \$	81,0 \$	59,7 \$	350,4 \$

1) Comprend les comptes créditeurs, les charges à payer, les intérêts à payer et certains passifs liés à la paie.

2) Les flux de trésorerie contractuels comprennent les versements d'intérêts et de capital liés aux obligations d'emprunt.

3) Comprend un montant à payer à long terme qui répond à la définition d'un passif financier.

4) Exclut les passifs financiers dérivés qui ont été présentés séparément.

5) Comprend les contrats de change à terme, mais exclut tous les dérivés incorporés, qu'ils soient présentés à titre de passifs ou d'actifs dérivés. Les rentrées et les sorties de fonds sont converties en dollars canadiens d'après le taux de change à terme contractuel.

6) Comprend les swaps de taux d'intérêt et les swaps de taux de change qui sont désignés comme faisant partie d'une relation de couverture de flux de trésorerie ou de juste valeur de la dette à long terme et qui sont présentés à titre d'actifs ou de passifs financiers.

7) Compte non tenu des coûts de transaction.

Risque de marché

Le risque de marché représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à son émetteur ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. La Société est principalement exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison d'engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en devises. De plus, la plupart des établissements étrangers de la Société sont autonomes et utilisent une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien, principalement le dollar US, l'euro (€) et la livre sterling (£). L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et d'autres éléments du fonds de roulement de ses établissements étrangers.

La Société gère également le risque de change en s'assurant que les établissements étrangers concluent des contrats d'approvisionnement, des contrats de vente et des activités de financement dans leur monnaie fonctionnelle.

La Société a recours à des contrats de change à terme et à des swaps de devises pour gérer son exposition aux opérations en devises et pour modifier la devise d'exposition de certains postes du bilan. Parmi ces opérations, on retrouve les opérations prévues et les engagements fermes libellés en devises.

Au 31 mars 2011, les contrats de change à terme de la Société totalisaient 621,4 millions \$ (contrats d'achat pour 133,0 millions \$ et contrats de vente pour 488,4 millions \$). Ces contrats visent essentiellement à réduire le risque de variation des flux de trésorerie futurs découlant des opérations prévues et des engagements de vente fermes.

Les contrats de change à terme consolidés en cours aux 31 mars s'établissent comme suit :

<i>(en millions, sauf taux moyen)</i>	2011		2010	
	Valeur nominale ¹⁾	Taux moyen	Valeur nominale ¹⁾	Taux moyen
Devises (vente / achat)				
\$US / \$CA				
Moins de 1 an	233,4 \$	0,98	175,5 \$	0,93
De 1 à 3 ans	74,3	0,95	45,0	0,92
De 3 à 5 ans	3,1	0,94	8,4	0,90
\$CA / €				
Moins de 1 an	32,7	1,37	37,2	1,39
De 1 à 3 ans	–	–	2,6	1,38
€ / \$CA				
Moins de 1 an	73,6	0,73	73,6	0,67
De 1 à 3 ans	19,7	0,72	16,4	0,68
De 3 à 5 ans	5,5	0,74	0,9	0,64
Plus de 5 ans	2,7	0,73	–	–
£ / \$CA				
Moins de 1 an	48,2	0,59	32,1	0,58
De 1 à 3 ans	11,1	0,61	22,3	0,57
\$AU / \$CA				
Moins de 1 an	16,6	1,02	–	–
\$US / £				
Moins de 1 an	–	–	1,9	1,72
\$CA / \$US				
Moins de 1 an	33,8	1,02	29,4	1,06
De 1 à 3 ans	49,0	1,06	16,2	1,15
De 3 à 5 ans	9,6	1,13	16,2	1,14
Plus de 5 ans	3,2	1,08	–	–
\$CA / £				
Moins de 1 an	–	–	2,0	1,54
SAR / \$CA				
Moins de 1 an	0,2	3,84	1,4	3,59
NOK / \$US				
Moins de 1 an	4,7	5,70	–	–
Total	621,4 \$		481,1 \$	
Incidence des accords de compensation globale	112,0		135,5	
Total des contrats en cours	733,4 \$		616,6 \$	

¹⁾ Les taux de change à la clôture des exercices respectifs ont été utilisés pour convertir les montants libellés en devises.

La Société a conclu des swaps de devises en vue de convertir en livres sterling (£) une partie de la dette garantie de premier rang libellée en dollars US obtenue en 2008 afin de financer son centre de formation pour l'aviation civile au Royaume-Uni. La Société désigne comme couvertures de flux de trésorerie deux swaps de devises (du dollar US à la livre sterling), assortis d'une valeur nominale de référence de 3,2 millions \$ (2,1 millions £) (3,9 millions \$ [2,5 millions £] en 2010) et de 13,2 millions \$ (8,5 millions £) (13,1 millions \$ [8,5 millions £] en 2010), lesquels sont amortis selon le calendrier de remboursement de la dette jusqu'en juin 2014 et juin 2018, respectivement.

En outre, au cours de l'exercice 2009, la Société a conclu un swap de devises lié à un financement garanti de premier rang sans recours obtenu en vue de financer un centre de formation aéronautique militaire en Inde. Ce swap convertit une dette à taux variable libellée en dollars US en une dette à taux fixe libellée en roupies indiennes (roupies). Le swap est désigné en tant que couverture de flux de trésorerie dont le montant nominal de 21,1 millions \$ US (1 092,5 millions de roupies) [14,3 millions \$ US (739,6 millions de roupies) en 2010] correspond au prêt sous-jacent jusqu'en mars 2020.

Les programmes de couverture de change de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance, conformément à l'objectif de fixation des taux de change des éléments couverts.

En outre, une perte nette de 0,2 million \$ (gain net de 0,5 million \$ en 2010; perte nette de 0,4 million \$ en 2009) représentant la partie inefficace de la variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie et la composante du gain ou de la perte lié à l'élément de couverture non prise en compte dans l'évaluation de l'efficacité a été comptabilisée dans les résultats.

Le montant net estimatif avant impôt des gains existants présenté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu dont on prévoit la comptabilisation au cours des 12 prochains mois s'établit à 12,9 millions \$. La fluctuation future du taux de marché (taux de change et/ou taux d'intérêt) aura une incidence sur la présentation de ce montant.

Analyse de sensibilité au risque de change

Le tableau suivant présente l'exposition de la Société au risque de change des instruments financiers et l'incidence avant impôts sur le bénéfice net et sur les autres éléments du résultat étendu d'une appréciation raisonnablement probable de 5 % des devises pertinentes par rapport au dollar canadien aux 31 mars. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées.

(en millions)	\$US		€		£	
	Bénéfice net	Autres éléments du résultat étendu	Bénéfice net	Autres éléments du résultat étendu	Bénéfice net	Autres éléments du résultat étendu
<i>Exercices terminés les 31 mars</i>						
2011	(2,2) \$	(16,9) \$	(2,2) \$	(3,7) \$	(0,5) \$	(2,4) \$
2010	(1,2) \$	(14,6) \$	(1,8) \$	(2,5) \$	0,1 \$	(2,0) \$

Un affaiblissement probable de 5 % des devises pertinentes par rapport au dollar canadien aurait eu l'effet contraire sur le bénéfice net consolidé avant impôts et sur les autres éléments du résultat étendu.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa dette à long terme à taux variable et au risque de juste valeur en raison de sa dette à long terme à taux fixe. Elle gère essentiellement le risque de taux d'intérêt en fixant le taux de la dette à taux variable liée à certains projets en particulier afin de réduire la variation des flux de trésorerie. La Société a également une dette à taux variable sous forme d'un emprunt bancaire non garanti, une couverture de juste valeur et d'autres dettes à taux variable visant des actifs en particulier. La Société cherche à maintenir une combinaison appropriée de dettes à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés utilisés pour convertir de façon synthétique l'exposition aux taux d'intérêt portent principalement sur des swaps de taux d'intérêt.

Pour atténuer ces risques, la Société avait, au 31 mars 2011, conclu neuf swaps de taux d'intérêt avec huit institutions financières, swaps dont les montants nominaux de référence totalisaient 160,0 millions \$ (196,0 millions \$ au 31 mars 2010). Compte tenu de ces swaps, 74 % (74 % en 2010) de la dette à long terme portait intérêt à taux fixe au 31 mars 2011.

Les programmes de couverture de taux d'intérêt de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance afin d'assurer une gestion des actifs et des passifs, conformément à l'objectif de réduction des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt. En conséquence, un changement dans les taux d'intérêt variables n'a pas d'incidence importante sur le bénéfice net consolidé et sur les autres éléments de son résultat étendu.

Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

En 2011 et en 2010, une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence notable sur le bénéfice net ni sur les autres éléments du résultat étendu de la Société.

Charge de rémunération à base d'actions

La Société a conclu des swaps sur actions avec une importante institution canadienne afin de réduire l'effet, sur son encaisse et ses résultats nets, des fluctuations du cours de ses actions visées par le RDDVA et le RDLT. Aux termes de ce swap, la Société bénéficie de l'avantage économique que lui procurent les dividendes et la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés à l'institution financière pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net des swaps sur actions annule en partie les fluctuations du cours des actions de la Société, fluctuations qui influent sur le coût du RDDVA et du RDLT, et les swaps sont redéfinis tous les mois. Au 31 mars 2011, les contrats de swap sur actions visaient 2 755 000 actions ordinaires (2 155 000 actions ordinaires en 2010) de la Société.

Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes

Au 31 mars 2011, la Société a désigné une partie des effets de premier rang qu'elle détient, dont la valeur totalisait 105,0 millions \$US (138,0 millions \$US pour l'exercice 2010), comme couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes. Les gains et les pertes liés à la conversion de la tranche désignée des effets de premier rang sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu afin de compenser tout gain ou perte de change lié à la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes.

Lettres de crédit et garanties

Au 31 mars 2011, la Société avait en cours des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution de 153,7 millions \$ (209,1 millions \$ en 2010) qu'elle avait émises dans le cours normal de ses activités. Ces garanties sont émises principalement en vertu de la facilité de crédit à terme renouvelable, ainsi qu'aux termes des garanties-cautions de bonne fin consenties par Exportation et développement Canada (EDC) et d'autres facilités de crédit de soutien que diverses institutions financières ont accordées à la Société.

Les garanties de restitution d'acompte se rapportent à des paiements d'étape que les clients de la Société ont versés en fonction de l'avancement des travaux. Les cautions de bonne exécution sont liées à la finition du produit visé ou à l'achèvement de la prestation des services rendus par CAE, selon les exigences du client. Les garanties représentent de 10 % à 20 % du montant total prévu aux contrats. Le client dégage la Société de ses responsabilités en vertu de ces garanties à la signature d'une attestation d'achèvement des travaux. Les lettres de crédit relatives à l'obligation au titre de contrats de location-exploitation procurent une garantie de remboursement au propriétaire participant à l'opération de vente et de cession-bail du 30 septembre 2003 et elles varient selon le calendrier des paiements du contrat de location.

<i>(en millions)</i>	2011	2010
Garanties de restitution d'acompte	67,3 \$	120,6 \$
Cautions de bonne exécution	52,0	52,2
Obligation au titre de contrats de location-exploitation	22,9	23,9
Obligation au titre du déploiement de simulateurs	3,9	4,1
Autres	7,6	8,3
	153,7 \$	209,1 \$

Garanties de valeur résiduelle – opérations de cession-bail

À l'égard de certaines opérations de cession-bail, la Société a convenu de garantir la valeur résiduelle du matériel sous-jacent si celui-ci est retourné au locateur et que le produit net de sa vente éventuelle ne suffit pas à couvrir le montant garanti. Le montant maximal de ces garanties représente 13,1 millions \$ (13,1 millions \$ en 2010), dont une tranche de 8,2 millions \$ vient à échéance en 2020 et une tranche de 4,9 millions \$, en 2023. De ce total, un montant de 13,1 millions \$ était inscrit à titre de gain reporté au 31 mars 2011 (13,1 millions \$ en 2010).

Indemnisations

Lorsque CAE vend des entreprises, elle conserve dans certains cas des obligations relatives à des risques connus et indemnise l'acheteur des réclamations futures sur certaines obligations inconnues existant avant la date de la vente, ou découlant de faits s'étant produits avant cette date, y compris les obligations au titre des impôts, les questions d'ordre juridique, les risques environnementaux, la responsabilité à l'égard des produits et autres. La durée des indemnisations est variable. Elle peut être de un an à deux ans pour certains types d'indemnisations, mais dans le cas d'indemnités fiscales, elle est, en général, de la durée prévue dans la loi de prescription du territoire dans lequel la vente a eu lieu. En matière de responsabilité environnementale, elle est généralement indéfinie. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations est soit limité par contrat à un montant défini, soit illimité. La Société estime que le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations, abstraction faite des charges qu'elle doit déjà payer, ne peut être déterminé pour l'instant, puisque tout montant futur dépend de la nature et de l'ampleur des réclamations ainsi que des défenses disponibles, qui ne peuvent être estimées. Toutefois, les coûts engagés dans le passé pour le règlement des réclamations liées à ces indemnisations ont été négligeables pour la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie consolidés de la Société.

NOTE 19 – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE ET LES RÉSULTATS

<i>(en millions)</i>	2011	2010	2009
<i>Flux de trésorerie liés au fonds de roulement hors trésorerie :</i>			
Comptes débiteurs	(25,6) \$	108,1 \$	14,7 \$
Contrats en cours	19,4	(17,0)	(67,4)
Stocks	13,0	(11,4)	(7,2)
Charges payées d'avance	(11,2)	(5,9)	3,0
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	(2,2)	(1,9)	18,7
Comptes créditeurs et charges à payer	19,3	(78,8)	(41,7)
Acomptes sur contrats	(50,1)	3,3	(15,2)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(37,4) \$	(3,6) \$	(95,1) \$
<i>Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :</i>			
Intérêts payés	35,6 \$	29,5 \$	24,6 \$
Impôts sur les bénéfices payés (recouvrés)	1,2 \$	14,8 \$	14,4 \$
<i>Renseignements supplémentaires sur l'état des résultats :</i>			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	235,6 \$	188,1 \$	194,1 \$
<i>(Pertes) gains de change sur instruments financiers comptabilisés en résultat :</i>			
Prêts et créances	(20,8) \$	(23,4) \$	17,5 \$
Actifs financiers et passifs financiers devant être classés comme détenus à des fins de transaction	18,1	4,5	(5,0)
Autres passifs financiers	9,4	18,9	(13,4)
Gain (perte) de change	6,7 \$	– \$	(0,9) \$

NOTE 20 – ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à un certain nombre de poursuites et de réclamations et est exposée à certaines éventualités. Des provisions sont constituées lorsqu'il est probable que ces situations donneront lieu à des passifs et que ceux-ci peuvent être déterminés au prix d'un effort raisonnable. Bien qu'il soit possible que la Société ait à régler des montants à l'égard desquels aucune provision n'a été établie, elle n'a aucune raison de croire que l'issue finale de ces questions aura une incidence importante sur sa situation financière consolidée.

NOTE 21 – ENGAGEMENTS

Les principales obligations d'achat contractuelles ainsi que les paiements de location minimaux futurs s'établissent comme suit :

Exercices terminés les 31 mars

<i>(en millions)</i>	PS/C	PS/M	FS/C	FS/M	Total
2012	0,6 \$	3,4 \$	43,0 \$	15,3 \$	62,3 \$
2013	0,5	2,2	35,9	10,0	48,6
2014	0,3	1,4	33,4	6,3	41,4
2015	0,2	1,0	26,5	5,7	33,4
2016	–	0,9	13,8	4,8	19,5
Par la suite	0,1	0,9	104,1	7,2	112,3
	1,7 \$	9,8 \$	256,7 \$	49,3 \$	317,5 \$

Au 31 mars 2011, un montant de 37,3 millions \$ (50,4 millions \$ au 31 mars 2010; 74,5 millions \$ au 31 mars 2009) était inclus dans le total des obligations d'achat contractuelles et dans les paiements de location minimaux futurs au titre de contrats de location-exploitation.

Des engagements totaux de 317,5 millions \$ au 31 mars 2011, 3,5 millions \$ représentent des obligations d'achat contractuelles.

NOTE 22 – AIDE GOUVERNEMENTALE

La Société a conclu des ententes avec divers gouvernements en vertu desquelles ces derniers partagent les coûts de certains programmes de R-D concernant la modélisation et la simulation, les systèmes visuels, la technologie perfectionnée de simulation de vol servant à des applications civiles et la simulation en réseau servant à des applications militaires, ainsi que les nouveaux marchés de formation fondée sur la simulation dans les domaines des soins de santé, des mines et de l'énergie.

Au cours de l'exercice 2006, la Société a annoncé le projet Phœnix, programme de R-D dans lequel le gouvernement du Canada a accepté d'effectuer un investissement d'une valeur égale à environ 30 % (189 millions \$) de celle du projet de R-D de CAE et auquel, au cours de l'exercice 2007, le gouvernement du Québec a accepté de participer en fournissant un apport pouvant aller jusqu'à 31,5 millions \$ d'ici la fin de l'exercice 2011. Au 31 mars 2011, le projet Phœnix était terminé et la Société n'avait plus aucun apport à recevoir à cet égard.

Au cours de l'exercice 2009, la Société a annoncé qu'elle investira un montant pouvant atteindre 714 millions \$ dans le projet Falcon, un programme de R-D qui se poursuivra sur cinq ans. L'objectif du projet Falcon est de développer les technologies en matière de modélisation et de simulation de la Société, d'en mettre au point de nouvelles et d'augmenter nos capacités au-delà de la formation pour les transposer dans d'autres secteurs du marché de l'aérospatiale et de la défense, comme l'analyse et les opérations. En parallèle, le gouvernement du Canada a accepté de participer au projet Falcon au moyen d'un investissement remboursable d'au plus 250 millions \$ qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD), qui soutient les projets stratégiques de recherche industrielle et de développement préconcurrentiel des industries de l'aérospatiale, de la défense, de l'espace et de la sécurité (voir les notes 1 et 12).

Au cours de l'exercice 2010, la Société a annoncé qu'elle investira un montant pouvant atteindre 274 millions \$ dans le projet Nouveaux marchés principaux, un programme de R-D qui se poursuivra sur sept ans. L'objectif est de tirer parti du savoir-faire de CAE en matière de modélisation, de simulation et de services de formation pour le transposer dans les nouveaux marchés des soins de santé, des mines et de l'énergie. Le gouvernement du Québec a accepté de participer en fournissant des apports pouvant atteindre 100 millions \$ pour couvrir les frais engagés avant la fin de l'exercice 2016.

La valeur des contributions comptabilisées et les montants non encore perçus pour les projets Phœnix, Falcon et Nouveaux marchés principaux sont présentés dans le tableau suivant :

<i>(en millions)</i>	2011	2010
Montant à recevoir au début de l'exercice	14,7 \$	23,3 \$
Contributions	42,7	51,1
Paiements reçus	(44,5)	(59,7)
Montant à recevoir à la fin de l'exercice	12,9 \$	14,7 \$

Outre ces programmes, la Société a également des accords de R-D avec le gouvernement du Canada visant le partage d'une partie des coûts engagés par la Société dans le cadre d'anciens programmes de R-D. Le tableau suivant présente l'incidence des contributions constatées et les frais globaux liés aux redevances constatés pour le projet Phœnix, le projet Falcon, le projet Nouveaux marchés principaux et d'autres programmes :

<i>(en millions)</i>	2011	2010	2009
Contributions créditées aux dépenses capitalisées			
Projet Phœnix	– \$	3,7 \$	15,1 \$
Projet Falcon	7,6	5,0	–
Projet Nouveaux marchés principaux	5,6	2,5	–
Contributions créditées aux résultats			
Projet Phœnix	–	20,2	49,7
Projet Falcon	25,3	19,7	–
Projet Nouveaux marchés principaux	4,2	–	–
Total des contributions			
Projet Phœnix	– \$	23,9 \$	64,8 \$
Projet Falcon	32,9	24,7	–
Projet Nouveaux marchés principaux	9,8	2,5	–
Frais liés aux redevances	9,0 \$	9,8 \$	10,1 \$

Les contributions cumulées constatées par la Société, depuis leur date de mise en place respective, pour tous les programmes de partage des coûts actuels du gouvernement toujours en vigueur au 31 mars 2011 totalisent 370,9 millions \$. Le montant cumulatif des frais liés aux redevances constatées par la Société, depuis leur date de mise en place respective, pour tous les programmes de partage des coûts actuels du gouvernement toujours en vigueur au 31 mars 2011 s'élève à 60,9 millions \$.

NOTE 23 – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes à prestations déterminées

La Société offre deux régimes de retraite enregistrés par capitalisation à prestations déterminées au Canada (un aux salariés et l'autre aux dirigeants désignés) dans le cadre desquels les prestations versées sont établies en fonction du nombre d'années de service du participant et de son salaire moyen en fin de carrière. La Société offre également un régime de retraite par capitalisation pour les salariés des Pays-Bas, de la Norvège et du Royaume-Uni qui offrent des avantages sociaux en fonction de dispositions similaires.

De plus, la Société a mis en place un régime complémentaire au Canada, deux programmes complémentaires en Allemagne (CAE Elektronik GmbH et CAE Beyss GmbH [Beyss]) et un programme complémentaire en Norvège offrant des prestations déterminées fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière. Ces régimes complémentaires sont l'unique obligation de la Société, et celle-ci n'est pas tenue d'en assurer la capitalisation. Toutefois, la Société a l'obligation de verser les prestations lorsque celles-ci deviennent exigibles. Au 31 mars 2011, la Société avait émis des lettres de crédit totalisant 52,8 millions \$ (53,3 millions \$ en 2010) pour garantir les obligations découlant du régime complémentaire du Canada.

Les cotisations tiennent compte d'hypothèses actuarielles sur le rendement futur des placements, les projections salariales et les prestations pour services futurs. Les actifs des régimes se composent essentiellement d'actions canadiennes et étrangères ainsi que d'obligations de gouvernements et de sociétés.

À l'exercice 2011, dans le cadre de l'acquisition des activités de formation de CHC Helicopter, la Société a pris en charge deux régimes de retraite, ce qui s'est traduit par la constatation d'obligations supplémentaires au titre des régimes de retraite de 6,5 millions \$ et d'actifs des régimes de retraite supplémentaires de 4,8 millions \$.

À l'exercice 2010, conformément à un plan de restructuration, la Société a effectué des compressions de personnel à la suite desquelles une perte sur compression de 1,0 million \$ et une perte sur règlement de 1,4 million \$ ont été comptabilisées. De plus, la Société a temporairement modifié ses dispositions de retraite anticipée, ce qui a donné lieu à la constatation de prestations spéciales de cessation d'emploi de 0,2 million \$. Ces pertes et ces prestations spéciales de cessation d'emploi sont incluses dans la charge de restructuration.

À l'exercice 2009, la Société a temporairement modifié ses dispositions de retraite anticipée, ce qui a donné lieu à un coût des services passés supplémentaire de 3,0 millions \$. Ce montant sera reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs à la date de la modification.

Les variations des obligations découlant des régimes de retraite, de la juste valeur de l'actif des régimes et de la situation de capitalisation des régimes de retraite sont les suivantes :

(en millions)	2011			2010		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations découlant des régimes de retraite au début de l'exercice	193,1 \$	24,6 \$	217,7 \$	153,9 \$	25,8 \$	179,7 \$
Coût des services rendus au cours de la période	6,7	0,4	7,1	4,6	0,4	5,0
Intérêts débiteurs	12,0	1,3	13,3	11,0	1,4	12,4
Compression	-	-	-	(1,9)	-	(1,9)
Règlement	-	-	-	(7,7)	-	(7,7)
Prestations spéciales de cessation d'emploi	-	-	-	0,2	-	0,2
Cotisations salariales	3,1	0,3	3,4	4,2	0,4	4,6
Prestations de retraite versées	(12,3)	(0,5)	(12,8)	(9,7)	(0,4)	(10,1)
Perte actuariel	11,6	3,7	15,3	38,5	1,8	40,3
Acquisition	-	6,0	6,0	-	-	-
Écart de change	-	0,3	0,3	-	(4,8)	(4,8)
Obligations découlant des régimes de retraite à la fin de l'exercice	214,2 \$	36,1 \$	250,3 \$	193,1 \$	24,6 \$	217,7 \$
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	173,1 \$	22,1 \$	195,2 \$	145,5 \$	22,8 \$	168,3 \$
Rendement réel des actifs des régimes	14,9	4,1	19,0	30,4	1,5	31,9
Prestations de retraite versées	(12,3)	(0,5)	(12,8)	(9,7)	(0,4)	(10,1)
Règlement	-	-	-	(7,7)	-	(7,7)
Cotisations salariales	3,1	0,3	3,4	4,2	0,4	4,6
Cotisations patronales	20,3	0,4	20,7	10,4	2,2	12,6
Acquisition	-	4,8	4,8	-	-	-
Écart de change	-	0,5	0,5	-	(4,4)	(4,4)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	199,1 \$	31,7 \$	230,8 \$	173,1 \$	22,1 \$	195,2 \$
Situation financière – déficit du régime	(15,1) \$	(4,4) \$	(19,5) \$	(20,0) \$	(2,5) \$	(22,5) \$
Perte actuarielle nette non constatée	50,6	4,2	54,8	42,9	3,6	46,5
Coût des services passés non amorti	4,4	0,4	4,8	5,0	0,4	5,4
Montant constaté à la fin de l'exercice	39,9 \$	0,2 \$	40,1 \$	27,9 \$	1,5 \$	29,4 \$
Montant constaté dans les postes suivants :						
Autres actifs (note 10)	39,9 \$	1,9 \$	41,8 \$	27,9 \$	2,0 \$	29,9 \$
Autres passifs à long terme (note 13)	-	(1,7)	(1,7)	-	(0,5)	(0,5)
	39,9 \$	0,2 \$	40,1 \$	27,9 \$	1,5 \$	29,4 \$

Dans le tableau ci-dessus, tous les régimes sont en déficit.

Les obligations découlant des régimes de retraite complémentaires s'établissent comme suit :

<i>(en millions)</i>	2011			2010		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations découlant des régimes de retraite au début de l'exercice	34,3 \$	7,8 \$	42,1 \$	28,7 \$	9,8 \$	38,5 \$
Coût des services rendus au cours de la période	1,2	0,1	1,3	2,4	0,1	2,5
Intérêts débiteurs	2,1	0,4	2,5	2,2	0,4	2,6
Compression	–	–	–	(0,3)	–	(0,3)
Prestations de retraite versées	(2,6)	(0,6)	(3,2)	(1,6)	(0,6)	(2,2)
Perte (gain) actuarielle	3,0	0,5	3,5	2,9	(0,2)	2,7
Acquisition	–	0,5	0,5	–	–	–
Écart de change	–	0,1	0,1	–	(1,7)	(1,7)
Obligations découlant des régimes de retraite à la fin de l'exercice	38,0 \$	8,8 \$	46,8 \$	34,3 \$	7,8 \$	42,1 \$
Situation financière – déficit du régime	(38,0) \$	(8,8) \$	(46,8) \$	(34,3) \$	(7,8) \$	(42,1) \$
Perte actuarielle nette non constatée	11,2	0,6	11,8	8,6	0,1	8,7
Montant constaté dans les autres passifs à long terme à la fin de l'exercice (note 13)	(26,8) \$	(8,2) \$	(35,0) \$	(25,7) \$	(7,7) \$	(33,4) \$

La charge de retraite nette des régimes de retraite par capitalisation pour les exercices terminés les 31 mars comprend les éléments suivants :

<i>(en millions)</i>	2011	2010	2009
Coût des services rendus au cours de la période	7,1 \$	5,0 \$	7,1 \$
Intérêts débiteurs sur les obligations découlant des régimes de retraite	13,3	12,4	12,2
Rendement réel des actifs des régimes	(19,0)	(31,9)	27,0
Perte (gain) actuarielle nette sur les obligations au titre des prestations constituées	15,3	40,3	(54,2)
Modifications aux régimes de retraite	–	–	3,0
Charge de retraite avant les ajustements visant à constater la nature à long terme des régimes	16,7 \$	25,8 \$	(4,9) \$
Ajustements visant à constater la nature à long terme des régimes :			
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes	5,2 \$	20,9 \$	(40,4) \$
Écart entre la perte actuarielle constatée pour l'exercice et la perte (le gain) actuarielle réelle sur les obligations au titre des prestations constituées pour l'exercice	(13,5)	(39,2)	55,7
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications aux régimes pour l'exercice	0,6	0,5	(2,5)
Total de l'ajustement	(7,7) \$	(17,8) \$	12,8 \$
Charge de retraite nette	9,0 \$	8,0 \$	7,9 \$
Perte sur compression	–	1,0	–
Perte sur règlement	–	1,4	–
Prestations spéciales de cessation d'emploi	–	0,2	–
Charge de retraite nette, incluant la compression, le règlement et les prestations spéciales de cessation d'emploi	9,0 \$	10,6 \$	7,9 \$

Les éléments suivants sont des combinaisons d'éléments présentés ci-dessus :

<i>(en millions)</i>	2011	2010	2009
Rendement prévu de l'actif des régimes	(13,8) \$	(11,0) \$	(13,4) \$
Amortissement de la perte actuarielle nette	1,8	1,1	1,5
Amortissement du coût des services passés	0,6	0,5	0,5

En ce qui concerne les programmes complémentaires, la charge de retraite nette s'établit comme suit :

<i>(en millions)</i>	2011	2010	2009
Coût des services rendus au cours de la période	1,3 \$	2,5 \$	2,3 \$
Intérêts débiteurs sur les obligations découlant des régimes de retraite	2,5	2,6	2,0
Perte (gain) actuarielle nette sur les obligations au titre des prestations constituées	3,5	2,7	(2,1)
Charge de retraite avant les ajustements visant à constater la nature à long terme des régimes	7,3 \$	7,8 \$	2,2 \$
Ajustements visant à constater la nature à long terme des régimes :			
Écart entre la perte actuarielle constatée pour l'exercice et la perte (le gain) actuarielle réelle sur les obligations au titre des prestations constituées pour l'exercice	(3,1)	(2,4)	2,7
Charge de retraite nette	4,2 \$	5,4 \$	4,9 \$

L'élément qui suit constitue une combinaison des éléments présentés plus haut :

<i>(en millions)</i>	2011	2010	2009
Amortissement de la perte actuarielle nette	0,4 \$	0,3 \$	0,6 \$

Le tableau suivant contient des renseignements supplémentaires sur les actifs des régimes de retraite par capitalisation canadiens, soit sur la répartition moyenne pondérée des actifs des régimes de retraite canadiens, par catégorie :

Catégorie d'actifs	Répartition des actifs des régimes à la date d'évaluation	
	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Titres de participation	63%	65%
Titres à revenu fixe	37%	35%
	100%	100%

Le pourcentage cible des titres de participation est de 63 %; ces titres étant des valeurs canadiennes, américaines et internationales. Le pourcentage cible des titres à revenu fixe est de 37 %, et ces titres doivent être assortis d'une notation de crédit BBB ou supérieure. Chaque catégorie d'actifs est autorisée à fluctuer légèrement et est régulièrement rééquilibrée en conséquence. CAE, par l'entremise de ses gestionnaires de fonds, a la responsabilité d'investir ces actifs de façon à obtenir des rendements conformes aux indices boursiers sous-jacents.

Les actifs du régime de retraite aux Pays-Bas sont investis par l'entremise d'une société d'assurance et la répartition des actifs est de quelque 75 % (74 % en 2010) dans les titres à revenu fixe et de 25 % (26 % en 2010) dans les titres de participation.

La répartition des actifs est d'environ 53 % (53 % en 2010) dans les titres de participation et 47 % (47 % en 2010) dans les titres à revenu fixe pour les actifs du régime de retraite du Royaume-Uni et d'environ 49 % dans les titres à revenu fixe, 21 % dans les titres de participation, 18 % dans les biens immobiliers et 12 % dans d'autres actifs pour les actifs du régime de retraite de la Norvège.

Principales hypothèses (moyenne pondérée) :

	2011		2010	
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger
Obligations découlant des régimes aux 31 mars :				
Taux d'actualisation	5,75%	5,14%	6,25%	5,44%
Taux de croissance des salaires	3,50%	2,33%	3,50%	2,04%
Charge de retraite nette :				
Rendement prévu de l'actif des régimes	7,00%	5,57%	7,00%	5,61%
Taux d'actualisation	6,25%	5,44%	7,50%	5,64%
Taux de croissance des salaires	3,50%	2,04%	3,50%	1,85%
Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	16 ans	9 ans	16 ans	11 ans

Pour le calcul du rendement prévu des actifs des régimes, les rendements historiques et les rendements futurs prévus ont été pris en compte séparément pour chaque catégorie d'actifs, en fonction de la répartition des actifs et de la politique de placement.

À des fins comptables, la Société calcule ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes en date du 31 décembre de chaque année.

La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite pour l'établissement de la situation de capitalisation remonte au 31 décembre 2009 dans le cas des régimes par capitalisation du Canada et des Pays-Bas. L'évaluation requise au 31 décembre 2010 pour les deux régimes par capitalisation est en cours.

Une évaluation actuarielle est effectuée tous les trois ans pour le régime de retraite par capitalisation du Royaume-Uni et tous les ans pour le régime de retraite par capitalisation de la Norvège. La dernière évaluation actuarielle est datée du 31 mars 2009 pour le régime de retraite par capitalisation du Royaume-Uni et du 31 mars 2010 pour le régime de retraite par capitalisation de la Norvège.

Régimes à cotisations déterminées

La Société a institué un régime d'actionariat (RA) afin de permettre à ses salariés et à ceux de ses filiales participantes d'acheter des actions ordinaires de CAE par voie de retenues salariales régulières ou de cotisations forfaitaires, auxquelles s'ajoutent des cotisations patronales. Ce régime permet aux salariés d'y verser jusqu'à 18 % de leur salaire annuel de base. La Société et ses filiales participantes versent des cotisations égales à celles des salariés pour la première tranche de 500 \$ que ceux-ci y cotisent, puis versent 1 \$ pour chaque tranche supplémentaire de 2 \$ cotisée par les salariés, jusqu'à concurrence de 3 % de leur salaire de base. Se reporter à la note 16 pour de plus amples renseignements et pour la charge de rémunération comptabilisée au cours de l'exercice.

Tous les employés de la Société aux États-Unis peuvent participer à des régimes d'épargne à cotisations déterminées. Ces régimes sont soumis aux limites fiscales imposées par le gouvernement fédéral des États-Unis et permettent des retenues de cotisations à la source sur une base volontaire. La formule utilisée pour les régimes à cotisations déterminées de la Société est fondée sur un pourcentage du salaire. La cotisation effectuée par la Société en 2011 a été de 3,6 millions \$ (3,4 millions \$ en 2010 et 3,7 millions \$ en 2009).

De plus, la Société offre des régimes de retraite à cotisations déterminées aux employés de certaines de ses filiales, pour lesquels la formule de capitalisation est fondée sur un pourcentage du salaire. La cotisation effectuée par la Société en 2011 a été de 2,5 millions \$ (1,7 million \$ en 2010 et 1,1 million \$ en 2009).

NOTE 24 – CHARGE DE RESTRUCTURATION

Le 14 mai 2009, la Société a pris les mesures requises pour s'adapter aux conditions actuelles et prévues du marché. Environ 700 employés ont été touchés. Une charge de restructuration de 34,1 millions \$, constituée essentiellement des indemnités de départ et d'autres frais connexes, y compris la charge de retraite associée, a été portée au résultat net de l'exercice 2010. Le plan a été mené à bien.

Le tableau qui suit présente un aperçu des charges de restructuration pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 :

<i>(en millions)</i>	Charges de cessation d'emploi	Autres coûts	Total
Provision au 31 mars 2009	– \$	– \$	– \$
Charges comptabilisées	23,5	10,6	34,1
Paiements versés	(19,0)	(8,2)	(27,2)
Écart de change	(0,4)	(0,1)	(0,5)
Provision au 31 mars 2010	4,1 \$	2,3 \$	6,4 \$
Reprise de la provision	(0,8)	(0,2)	(1,0)
Paiements versés	(2,7)	(2,0)	(4,7)
Écart de change	–	–	–
Provision au 31 mars 2011	0,6 \$	0,1 \$	0,7 \$

Le tableau qui suit présente les charges de restructuration (reprise de la provision) par secteur isolable :

<i>(en millions)</i>	2011	2010	2009
Produits de simulation – Civil	(0,4) \$	14,7 \$	– \$
Produits de simulation – Militaire	(0,2)	4,7	–
Formation et services associés – Civil	(0,3)	13,5	–
Formation et services associés – Militaire	(0,1)	1,2	–
	(1,0) \$	34,1 \$	– \$

NOTE 25 – ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Le tableau qui suit résume par secteur le total de l'actif et le total du passif des principales entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dans lesquelles la Société détenait des droits variables aux 31 mars :

<i>(en millions)</i>	2011		2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Formation et services associés – Civil :				
<i>Structures de cession-bail</i>				
Centre de formation d'Air Canada	11,3 \$	11,3 \$	12,0 \$	12,0 \$
Centre de formation de Toronto	9,8	9,8	10,3	10,3
Centre de formation de Denver et de Dallas	44,8	44,8	47,1	47,1
SimuFlite	64,1	64,1	67,3	67,3
Actif et passif des EDDV non consolidées qui doivent être présentées	130,0 \$	130,0 \$	136,7 \$	136,7 \$
Produits de simulation – Civil :				
<i>Accord de partenariat</i>				
Simulateur de vol - Capital S.E.C.	25,7 \$	23,9 \$	2,5 \$	0,2 \$
Actif et passif des EDDV non consolidées qui doivent être présentées	25,7 \$	23,9 \$	2,5 \$	0,2 \$
Produits de simulation – Militaire :				
<i>Accord de partenariat</i>				
Systèmes de simulation Eurofighter	69,7 \$	59,3 \$	62,3 \$	54,9 \$
Actif et passif des EDDV non consolidées qui doivent être présentées	69,7 \$	59,3 \$	62,3 \$	54,9 \$

Structures de cession-bail

Un élément clé de la stratégie de CAE pour soutenir l'investissement dans ses activités de formation et de services dans les secteurs Civil et Militaire est la cession-bail de certains simulateurs de vol installés dans le réseau mondial de centres de formation de la Société. Il fournit à CAE une source à long terme rentable de financement à coût fixe. Un contrat de cession-bail ne peut être signé qu'une fois le simulateur de vol agréé par les autorités réglementaires, soit une fois que le simulateur est installé et accessible aux clients pour les activités de formation. Les structures de cession-bail sont habituellement montées comme des contrats de location avec un propriétaire participant.

La Société a conclu des contrats de cession-bail avec des structures d'accueil. Ces contrats concernent des simulateurs de vol utilisés dans les centres de formation pour l'aviation militaire et civile de la Société. Ces contrats de cession-bail viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2023, à l'exception d'un contrat qui vient à échéance en 2037. La Société a normalement l'option d'acheter le matériel à une date précise pendant la durée du contrat de location à un prix d'achat déterminé. Certains contrats prévoient des options de renouvellement à l'échéance. Dans certains cas, la Société a fourni des garanties pour la valeur résiduelle du matériel à la date d'échéance du contrat ou à la date à laquelle la Société exerce son option d'achat. Ces structures d'accueil sont financées au moyen d'un emprunt à long terme garanti et par des tiers investisseurs de fonds qui bénéficient dans certains cas d'encouragements fiscaux. Le matériel fait office de garantie à la dette à long terme des structures d'accueil.

Les droits variables de la Société à l'égard de ces structures d'accueil sont des options d'achat à prix fixe et des garanties sur la valeur résiduelle, exception faite d'un cas où il s'agit de titres de capitaux propres et d'un prêt subordonné.

La Société est parvenue à la conclusion que certaines de ces structures d'accueil sont des EDDV. En ce qui concerne toutes les autres structures d'accueil qui constituent des EDDV, la Société n'en est pas le principal bénéficiaire, et elle n'est pas tenue de les consolider. Au 31 mars 2011, le risque de perte maximale possible de la Société lié à ces structures d'accueil non consolidées se chiffrait à 37,1 millions \$ (38,7 millions \$ en 2010).

Accords de partenariat

La Société a conclu des accords de partenariat afin de fournir des produits de simulation pour applications militaires et de la formation et des services associés pour les secteurs Militaire et Civil. En outre, la Société s'est associée à deux autres parties pour former une société en commandite qui offrira aux clients admissibles un financement concurrentiel par crédit-bail pour le matériel civil de simulation de vol de la Société (structure de financement).

L'engagement de la Société auprès d'entités, aux termes de ces accords de partenariat, consiste principalement en placements dans les titres de capitaux propres de ces entités et/ou en prêts subordonnés ainsi qu'en contrats de fabrication et contrats de services de formation à long terme. La Société a déterminé que certaines de ces entités sont des EDDV, mais qu'elle n'est pas leur principale bénéficiaire. Par conséquent, elle n'a pas consolidé ces entités. À l'exception de la structure de financement, la Société continue de comptabiliser ces participations dans le secteur Produits de simulation – Militaire à la valeur de consolidation, et elle comptabilise sa quote-part du bénéfice net (de la perte nette) selon les modalités de l'accord de partenariat en question. La Société comptabilise la structure de financement en tant qu'instrument financier disponible à la vente. Aux 31 mars 2011 et 2010, le risque maximal de perte hors bilan de la Société au titre des pertes liées à ces EDDV non consolidées, autre que le risque découlant de ses obligations contractuelles, était négligeable.

NOTE 26 – SECTEURS D'EXPLOITATION ET SECTEURS GÉOGRAPHIQUES**Résultats par secteur**

La mesure de rentabilité d'après laquelle la Société décide des ressources à affecter aux différents secteurs et juge des résultats obtenus est le bénéfice avant les autres revenus (charges), les intérêts, les impôts sur les bénéfices et les activités abandonnées (désigné « résultat d'exploitation sectoriel » dans ces états financiers). Les principes comptables suivis pour préparer l'information par secteur d'exploitation sont les mêmes que ceux qui sont utilisés pour dresser les états financiers consolidés de la Société. Les opérations entre secteurs d'exploitation consistent principalement en des transferts de simulateurs du secteur Produits de simulation – Civil au secteur Formation et services associés – Civil, qui sont comptabilisés au coût. La répartition des actifs utilisés en commun par les secteurs d'exploitation et celle des coûts et des passifs qui leur sont communs (essentiellement des frais généraux) est faite au prorata de l'utilisation qui revient à chacun d'eux lorsqu'elle peut être déterminée et mesurée, à défaut de quoi la répartition est faite en proportion du coût des ventes de chaque secteur.

<i>(en millions)</i>	Produits de simulation			Formation et services associés			Total		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Civil									
Revenus externes	271,9 \$	284,1 \$	477,5 \$	492,0 \$	433,5 \$	460,5 \$	763,9 \$	717,6 \$	938,0 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	30,3	49,4	92,1	80,4	75,1	87,0	110,7	124,5	179,1
Amortissements									
Immobilisations corporelles	4,8	4,8	4,8	53,8	56,7	54,8	58,6	61,5	59,6
Actifs incorporels et autres actifs	1,4	1,7	2,0	12,5	8,5	7,5	13,9	10,2	9,5
Dépenses en immobilisations	7,4	14,7	5,6	82,2	79,5	168,9	89,6	94,2	174,5
Militaire									
Revenus externes	586,1 \$	545,6 \$	483,5 \$	279,0 \$	263,1 \$	240,7 \$	865,1 \$	808,7 \$	724,2 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	101,9	95,7	87,7	45,7	43,9	39,0	147,6	139,6	126,7
Amortissements									
Immobilisations corporelles	6,3	6,3	6,0	9,9	7,6	5,7	16,2	13,9	11,7
Actifs incorporels et autres actifs	3,6	5,0	5,4	4,6	2,6	2,7	8,2	7,6	8,1
Dépenses en immobilisations	10,1	5,8	6,5	15,2	30,9	22,7	25,3	36,7	29,2
Total									
Revenus externes	858,0 \$	829,7 \$	961,0 \$	771,0 \$	696,6 \$	701,2 \$	1 629,0 \$	1 526,3 \$	1 662,2 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	132,2	145,1	179,8	126,1	119,0	126,0	258,3	264,1	305,8
Amortissements									
Immobilisations corporelles	11,1	11,1	10,8	63,7	64,3	60,5	74,8	75,4	71,3
Actifs incorporels et autres actifs	5,0	6,7	7,4	17,1	11,1	10,2	22,1	17,8	17,6
Dépenses en immobilisations	17,5	20,5	12,1	97,4	110,4	191,6	114,9	130,9	203,7

Bénéfice avant intérêts et impôts

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le résultat d'exploitation sectoriel total et le bénéfice avant intérêts et impôts :

<i>(en millions)</i>	2011	2010	2009
Résultat d'exploitation sectoriel total	258,3 \$	264,1 \$	305,8 \$
Charge de restructuration (reprise de la provision)	1,0	(34,1)	–
Bénéfice avant intérêts et impôts	259,3 \$	230,0 \$	305,8 \$

Actif utilisé par secteur

La Société détermine les ressources à attribuer à chaque secteur d'après l'actif qu'il utilise. L'actif utilisé comprend les comptes débiteurs, les contrats en cours, les stocks, les charges payées d'avance, les immobilisations corporelles, l'écart d'acquisition, les actifs incorporels et les autres actifs, à l'exception de la trésorerie, des impôts sur les bénéfices et des actifs de certaines filiales inactives.

<i>(en millions)</i>	2011	2010
Produits de simulation – Civil	219,2 \$	236,6 \$
Produits de simulation – Militaire	500,7	424,5
Formation et services associés – Civil	1 263,1	1 150,3
Formation et services associés – Militaire	364,0	300,1
Total de l'actif utilisé	2 347,0 \$	2 111,5 \$
Actif non inclus dans l'actif utilisé	510,9 \$	510,4 \$
Total de l'actif	2 857,9 \$	2 621,9 \$

Information par zone géographique

La Société vend ses produits et ses services dans plus de 20 pays. Les ventes sont réparties entre les pays en fonction de l'emplacement des clients.

<i>(en millions)</i>	2011	2010	2009
Revenus tirés de clients externes			
Canada	206,4 \$	157,7 \$	93,8 \$
États-Unis	467,3	444,3	561,2
Royaume-Uni	169,8	148,3	124,0
Allemagne	138,2	181,3	203,8
Pays-Bas	60,3	62,2	87,5
Autres pays d'Europe	158,0	154,5	174,3
Chine	89,1	78,9	86,3
Émirats arabes unis	69,8	82,6	69,3
Autres pays d'Asie	120,8	97,3	117,7
Australie	96,8	71,7	79,2
Autres pays	52,5	47,5	65,1
	1 629,0 \$	1 526,3 \$	1 662,2 \$

<i>(en millions)</i>	2011	2010
Immobilisations corporelles, écart d'acquisition et actifs incorporels		
Canada	330,9 \$	268,7 \$
États-Unis	347,4	355,1
Amérique du Sud	77,1	55,8
Royaume-Uni	176,4	156,2
Espagne	79,6	85,4
Allemagne	69,8	72,5
Belgique	62,2	72,1
Pays-Bas	100,7	96,7
Autres pays d'Europe	82,7	71,0
Émirats arabes unis	75,4	68,4
Autres pays d'Asie	126,8	119,2
Autres pays	28,4	13,4
	1 557,4 \$	1 434,5 \$

NOTE 27 – DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada), lesquels diffèrent à certains égards de ceux que la Société aurait suivis si elle avait établi ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des États-Unis).

L'incidence de ces principales différences sur les états financiers consolidés est décrite et quantifiée ci-après :

Rapprochement du bénéfice net consolidé établi selon les PCGR du Canada et du bénéfice net consolidé établi selon les PCGR des États-Unis

<i>(en millions, sauf les montants par action)</i>	Notes	2011	2010	2009
Bénéfice net établi selon les PCGR du Canada		169,8 \$	144,5 \$	201,1 \$
Résultats des activités abandonnées selon les PCGR du Canada		–	–	(1,1)
Bénéfice des activités poursuivies selon les PCGR du Canada		169,8 \$	144,5 \$	202,2 \$
Frais de développement reportés, compte non tenu de l'amortissement	A	(18,5)	(11,2)	(5,7)
Amortissement des frais de développement reportés	A	3,5	3,4	3,3
Instruments financiers	B	(5,3)	21,0	(7,8)
Réduction du montant net des participations dans des établissements étrangers autonomes	D	(0,6)	0,3	(1,9)
Régimes à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi	E	(1,9)	1,1	0,2
Rémunération à base d'actions	F	2,0	1,1	(2,2)
Regroupements d'entreprises	G	(4,6)	(2,7)	–
Impôts futurs se rapportant aux ajustements ci-dessus		5,4	(5,3)	1,6
Participations ne donnant pas le contrôle, après impôts	I	0,3	1,9	0,5
Bénéfice des activités poursuivies selon les PCGR des États-Unis		150,1 \$	154,1 \$	190,2 \$
Résultat des activités abandonnées selon les PCGR des États-Unis		–	–	(1,1)
Bénéfice net, selon les PCGR des États-Unis		150,1 \$	154,1 \$	189,1 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires sans contrôle, selon les PCGR des États-Unis	I	(0,3)	(1,9)	(0,5)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société, selon les PCGR des États-Unis		149,8 \$	152,2 \$	188,6 \$
Bénéfice de base et dilué par action des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de la Société, selon les PCGR des États-Unis		0,58 \$	0,59 \$	0,75 \$
Bénéfice de base et dilué par action des activités abandonnées attribuable aux actionnaires de la Société, selon les PCGR des États-Unis		– \$	– \$	(0,01) \$
Bénéfice net de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de la Société, selon les PCGR des États-Unis		0,58 \$	0,59 \$	0,74 \$
Dividendes par action ordinaire		0,15 \$	0,12 \$	0,12 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base)		256,7	255,8	254,8
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (dilué)		257,3	255,8	255,0

États consolidés du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis

<i>(en millions)</i>	Notes	2011	2010	2009
Bénéfice net, selon les PCGR des États-Unis		150,1 \$	154,1 \$	189,1 \$
Autres éléments du résultat étendu				
Actif financier disponible à la vente				
Variation nette de la juste valeur de l'actif financier disponible à la vente		- \$	(1,2) \$	(0,6) \$
Impôts		-	0,2	0,1
		- \$	(1,0) \$	(0,5) \$
Régimes à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi				
Variation nette des gains (pertes) actuariels	E	8,7 \$	(41,2) \$	19,0 \$
Reclassement aux résultats	E	3,5	3,9	2,6
Impôts	E	(3,2)	10,1	(6,6)
		9,0 \$	(27,2) \$	15,0 \$
Écart de conversion				
(Pertes) gains de change nets à la conversion des états financiers d'établissements étrangers autonomes	A,B,D,G,I	(24,8) \$	(228,3) \$	114,4 \$
Variation nette des gains (pertes) sur une partie de la dette à long terme libellée en devises et désignée comme couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes		5,2	18,3	(7,7)
Impôts		(1,3)	(0,6)	(1,4)
		(20,9) \$	(210,6) \$	105,3 \$
Total des autres éléments du résultat étendu, selon les PCGR des États-Unis		(11,9) \$	(238,8) \$	119,8 \$
Résultat étendu selon les PCGR des États-Unis		138,2 \$	(84,7) \$	308,9 \$
Résultat étendu attribuable aux actionnaires sans contrôle, selon les PCGR des États-Unis	I	(2,8) \$	2,1 \$	(0,5) \$
Résultat étendu attribuable aux actionnaires de la Société, selon les PCGR des États-Unis		135,4 \$	(82,6) \$	308,4 \$

Rapprochement des capitaux propres consolidés établis selon les PCGR du Canada et des capitaux propres consolidés établis selon les PCGR des États-Unis

<i>(en millions)</i>	Notes	2011	2010	2009
Capitaux propres établis selon les PCGR du Canada		1 269,4 \$	1 155,8 \$	1 197,8 \$
Frais de développement reportés, après économie d'impôts de 11,8 \$ (7,8 \$ en 2010; 6,4 \$ en 2009)	A	(33,4)	(22,4)	(16,0)
Instruments financiers, après économie d'impôts de 2,1 \$ (économie d'impôts de 1,0 \$ en 2010; charge d'impôts de 9,8 \$ en 2009)	B	(5,8)	(2,7)	22,6
Écart de conversion	D	0,9	0,8	0,1
Prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi, après économie d'impôts de 17,9 \$ (20,8 \$ en 2010; 11,6 \$ en 2009)	E	(50,3)	(57,7)	(30,7)
Rémunération à base d'actions, après charge d'impôts de 1,4 \$ (0,9 \$ en 2010; 0,5 \$ en 2009)	F	3,3	1,8	1,0
Regroupements d'entreprises, après économie d'impôts de 0,8 \$ (0,8 \$ en 2010; néant en 2009)	G	(6,5)	(1,9)	-
Participations ne donnant pas le contrôle	I	(0,3)	-	-
Capitaux propres selon les PCGR des États-Unis		1 177,3 \$	1 073,7 \$	1 174,8 \$

Bilans consolidés, selon les PCGR des États-Unis

<i>(en millions)</i>	Notes	2011		2010	
		PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis
Actif					
<i>Actif à court terme</i>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie		276,4 \$	276,4 \$	312,9 \$	312,9 \$
Comptes débiteurs	B	296,9	300,0	237,5	244,3
Contrats en cours		207,9	207,9	220,6	220,6
Stocks	B	125,1	125,3	126,9	127,1
Charges payées d'avance		54,5	54,5	33,7	33,7
Impôts sur les bénéfices à recouvrer		52,2	52,2	24,3	24,3
Impôts sur les bénéfices futurs		9,2	9,2	7,1	7,1
		1 022,2 \$	1 025,5 \$	963,0 \$	970,0 \$
Immobilisations corporelles, montant net	B	1 180,1	1 177,1	1 147,2	1 144,8
Impôts sur les bénéfices futurs	A,B,E,G	76,7	80,1	82,9	87,2
Actifs incorporels	A	178,8	133,6	125,4	95,2
Écart d'acquisition	G,I	198,5	202,8	161,9	170,6
Autres actifs	B,E	201,6	165,4	141,5	118,3
		2 857,9 \$	2 784,5 \$	2 621,9 \$	2 586,1 \$
Passif					
<i>Passif à court terme</i>					
Comptes créditeurs et charges à payer	B,E,G	527,1 \$	545,1 \$	467,8 \$	491,6 \$
Acomptes sur contrats	B	173,3	169,9	199,7	195,1
Partie à court terme de la dette à long terme	B	30,7	31,5	51,1	51,9
Impôts sur les bénéfices futurs	B,F	31,8	32,0	23,0	21,8
		762,9 \$	778,5 \$	741,6 \$	760,4 \$
Dette à long terme	B	443,8	445,6	441,6	442,5
Gains reportés et autres passifs à long terme	B,E,F,G,I	262,6	271,4	200,5	232,8
Impôts sur les bénéfices futurs	A,B,E	119,2	91,2	82,4	58,7
		1 588,5 \$	1 586,7 \$	1 466,1 \$	1 494,4 \$
Capitaux propres					
Capital-actions	C	445,9 \$	690,1 \$	441,5 \$	685,7 \$
Surplus d'apport		13,5	13,5	10,9	10,9
Bénéfices non répartis	A,B,C,D,E,F,G,I	1 050,1	756,2	918,8	645,2
Cumul des autres éléments du résultat étendu	A,B,D,E,G	(240,1)	(282,5)	(215,4)	(268,1)
Capitaux propres		1 269,4 \$	1 177,3 \$	1 155,8 \$	1 073,7 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	I	–	20,5	–	18,0
		1 269,4 \$	1 197,8 \$	1 155,8 \$	1 091,7 \$
		2 857,9 \$	2 784,5 \$	2 621,9 \$	2 586,1 \$

Éléments de rapprochement

A) *Frais de développement reportés*

Selon les PCGR du Canada, certains frais de développement sont capitalisés et amortis sur leur durée de vie utile estimative s'ils satisfont aux critères de report. Selon les PCGR des États-Unis, tous les frais de développement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

En outre, l'état consolidé des flux de trésorerie établi selon les PCGR des États-Unis afficherait une baisse des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation et une baisse des flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement de l'ordre de 22,6 millions \$ (14,6 millions \$ en 2010; 10,5 millions \$ en 2009).

B) *Instruments financiers*

Selon les PCGR du Canada, la comptabilisation des variations de la juste valeur (c.-à-d. les gains et les pertes) des instruments dérivés dépend de la désignation et de l'admissibilité de ceux-ci à titre de relations de couverture.

Couvertures de flux de trésorerie et de juste valeur

Selon les PCGR des États-Unis, la Société n'a pas appliqué la comptabilité de couverture à ses couvertures de flux de trésorerie et de juste valeur. Par conséquent, tous les montants cumulés dans les autres éléments du résultat étendu selon les PCGR du Canada sont inscrits dans le bénéfice et les bénéfices non répartis aux fins des PCGR des États-Unis.

Dérivés incorporés sur devises

Selon les PCGR du Canada, la Société choisit de comptabiliser comme un contrat unique un dérivé sur devises incorporé dans un contrat hôte qui n'est pas un instrument financier, à condition :

- i) Qu'il ne soit pas soumis à un effet de levier;
- ii) Qu'il ne comporte pas d'option;
- iii) Qu'il prévoie des paiements libellés dans une monnaie couramment utilisée dans les contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers dans l'environnement économique où intervient la transaction (par exemple, une monnaie relativement stable et liquide qui est couramment utilisée dans les opérations commerciales locales ou le commerce extérieur).

La Société a conclu que certains contrats libellés en dollars américains ne satisfont pas à ces critères. Les PCGR des États-Unis ne permettent pas ce traitement, mais exigent plutôt que les dérivés incorporés soient comptabilisés séparément du contrat hôte, à moins que la monnaie ne soit la monnaie fonctionnelle de l'une des parties importantes au contrat ou qu'elle ne soit la monnaie dans laquelle le bien ou le service en question est habituellement libellé.

Coûts de transaction

Selon les PCGR du Canada, la Société comptabilise les coûts de transaction avec l'actif financier ou le passif financier auquel ils se rattachent. Selon les PCGR des États-Unis, ces coûts de transaction sont comptabilisés à titre de charge reportée au poste *Autres actifs*.

C) *Capital-actions*

Le 7 juillet 1994, la Société a porté une partie de son déficit en réduction de son capital déclaré, au montant de 249,3 millions \$. Selon les PCGR des États-Unis, cette réduction du capital déclaré n'aurait pas été permise.

Selon les PCGR du Canada, les frais d'émission d'actions peuvent être présentés dans les bénéfices non répartis, déduction faite des impôts. Pour l'exercice 2004, la Société a inclus des frais d'émission d'actions de 5,1 millions \$ dans ses bénéfices non répartis. Selon les PCGR des États-Unis, ces frais sont portés en diminution du capital-actions.

D) *Écart de conversion*

Selon les PCGR du Canada, un gain ou une perte correspondant à un montant proportionnel des gains et des pertes de change comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu est porté en résultat lorsqu'il y a diminution de l'investissement net dans un établissement étranger autonome. Une baisse de l'investissement net se produit en cas de dilution ou de vente d'une partie ou de la totalité de la participation de la Société dans l'établissement étranger ou encore en cas de baisse des capitaux propres de l'établissement étranger par suite d'opérations sur le capital. Selon les PCGR des États-Unis, une baisse du compte d'écart de conversion est permise uniquement lors de la vente ou de la liquidation de la totalité ou de la quasi-totalité d'un investissement dans un établissement étranger autonome.

La Société évalue ses éléments de rapprochement dans la devise de la partie liée. Lors de la consolidation, la conversion de ces éléments donne naissance à un écart de change dans les autres éléments du résultat étendu.

E) Régimes à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi

Selon les PCGR des États-Unis, le SFAS 158, *Employer's Accounting for Defined Benefit Pension and Other Post Retirement Plans – an amendment of FAS statements No. 87, 88, 106 and 132 (R)* (maintenant inclus dans le chapitre 715, *Compensation-Retirement Benefits*, de l'ASC du FASB), exige que la situation de surcapitalisation ou de sous-capitalisation d'un régime de retraite à prestations déterminées et de régimes d'avantages complémentaires de retraite soit comptabilisée dans l'actif ou le passif figurant au bilan consolidé. Les gains et pertes actuariels, le coût des services passés ou les crédits à ce titre, ainsi que le montant net des actifs ou des obligations transitoires non constatés étaient comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Cette notion est étrangère, pour le moment, aux PCGR du Canada.

Selon les PCGR du Canada, les actifs des régimes et les obligations au titre des régimes étaient évalués à la date des états financiers annuels ou au plus trois mois avant cette date. La Société évalue les actifs des régimes et les obligations au titre des régimes le 31 décembre de chaque année. Les PCGR des États-Unis exigent que l'évaluation des actifs des régimes et des obligations au titre des régimes à prestations déterminées à la fin de l'exercice soit le 31 mars de chaque année.

F) Rémunération à base d'actions

Selon les PCGR du Canada, la Société a adopté l'abrégé des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) n° 162, *Rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition* (CPN-162), au troisième trimestre de 2007; elle a retraité les montants des exercices précédents en conséquence. Conformément aux PCGR des États-Unis, la Société a adopté le SFAS No. 123R (révisé en 2004), *Share-Based Payment* (maintenant inclus dans le chapitre 718, *Compensation-Stock Compensation*, de l'ASC du FASB), le 1^{er} avril 2006, lequel énonce les mêmes recommandations que le CPN-162 selon les PCGR du Canada, à l'exception que la Société doit appliquer, à compter du 1^{er} avril 2006, le SFAS 123R de façon prospective aux nouvelles attributions d'options assorties de dispositions relatives à l'admissibilité à la retraite. La méthode de la période d'acquisition théorique continue de s'appliquer aux attributions d'options antérieures à l'adoption de l'ASC 718 ainsi que pour la portion restante des options en cours non acquises. Cette modification donne donc lieu à un écart entre les charges de rémunération présentées.

G) Regroupements d'entreprises

Selon les PCGR du Canada, la Société inclut dans le calcul du prix d'achat les frais connexes à l'acquisition engagés durant la période préalable à l'acquisition. Selon les PCGR des États-Unis, ces coûts sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Selon les PCGR du Canada, la Société comptabilise une contrepartie conditionnelle à titre de coût d'achat supplémentaire lorsque celle-ci peut être estimée au prix d'un effort raisonnable et évaluée hors de tout doute raisonnable. Selon les PCGR des États-Unis, la contrepartie conditionnelle est évaluée initialement à la juste valeur puis réévaluée à la juste valeur à chaque date du bilan, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat.

H) Comptabilisation des coentreprises

Selon les PCGR des États-Unis, la Société doit comptabiliser ses participations dans des coentreprises au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Toutefois, en vertu d'une mesure d'accommodement prise par la SEC, la Société n'est pas tenue de rapprocher la comptabilisation des coentreprises établie selon les PCGR du Canada avec celle établie selon les PCGR des États-Unis. Les différences de traitement comptable ont uniquement trait à la présentation et au classement, sans incidence sur les résultats ni sur les capitaux propres.

I) Participations ne donnant pas le contrôle

Selon les PCGR du Canada, les participations ne donnant pas le contrôle sont classées dans le passif, et la partie qui leur est attribuable est exclue du bénéfice net et du résultat étendu. Selon les PCGR des États-Unis, les participations ne donnant pas le contrôle sont classées dans les capitaux propres, et la partie qui leur est attribuable est prise en compte dans le bénéfice net et le résultat étendu.

Selon les PCGR du Canada, la différence entre le prix d'achat d'une participation sans contrôle et la participation sans contrôle est comptabilisée dans l'écart d'acquisition. Selon les PCGR des États-Unis, la différence est comptabilisée en capitaux propres. En outre, aux termes des PCGR des États-Unis, les flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement présentés à l'état consolidé des flux de trésorerie seraient plus élevés de 0,4 million \$ (néant en 2010; néant en 2009), tandis que les flux de trésorerie nets liés activités de financement seraient moins élevés du même montant.

Modifications comptables***Transferts d'actifs financiers***

En juin 2009, le FASB a publié le SFAS 166, *Accounting for Transfers of Financial Assets – an amendment of FASB Statement No. 140* (maintenant inclus dans le chapitre 860, *Transfers and Servicing*, de l'ASC du FASB), qui modifie les directives de décomptabilisation du SFAS 140. De plus, le SFAS 166 élimine la notion de *structure d'accueil admissible* et la dispense d'application du chapitre 810-10-15 de l'ASC, *Variable Interest Entities*, aux structures d'accueil admissibles. La Société a adopté ces modifications pour tous les transferts d'actifs financiers qui se sont produits depuis le début de l'exercice 2011. L'application de ces directives n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Entités à détenteurs de droits variables

En juin 2009, le FASB a publié le SFAS 167, *Amendments to FASB Interpretation No. 46(R)* (maintenant inclus dans le chapitre 810-10-15, *Variable Interest Entities*, de l'ASC du FASB), qui modifie les directives ayant trait aux entités à détenteurs de droits variables. Ces modifications comportent notamment l'exigence pour une entité d'effectuer une analyse visant à déterminer si ses droits variables lui procurent une participation financière donnant le contrôle d'une entité à détenteurs de droits variables et l'exigence d'évaluer en continu si l'entreprise est le principal bénéficiaire. La Société a adopté ces modifications à l'exercice 2011, et celles-ci n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Modification future de normes comptables***Normes internationales d'information financière (IFRS)***

La Société utilisera les IFRS pour dresser ses états financiers consolidés annuels et intermédiaires de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2011. Les sociétés fermées étrangères qui dressent leurs états financiers selon les IFRS ne sont pas tenues de présenter une note sur le rapprochement avec les PCGR des États-Unis. Par conséquent, la Société ne présentera pas de note sur le rapprochement avec les PCGR des États-Unis pour l'exercice terminé en 2012.

NOTE 28 – CHIFFRES CORRESPONDANTS

Les chiffres correspondants des états financiers consolidés des exercices antérieurs ont été reclassés conformément à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.